



**HAL**  
open science

“ Engagez-vous, qu’ils disaient ! ”

Marion Guenot

► To cite this version:

| Marion Guenot. “ Engagez-vous, qu’ils disaient ! ”. CESDIP. 2024. halshs-04550646

**HAL Id: halshs-04550646**

**<https://shs.hal.science/halshs-04550646v1>**

Submitted on 18 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

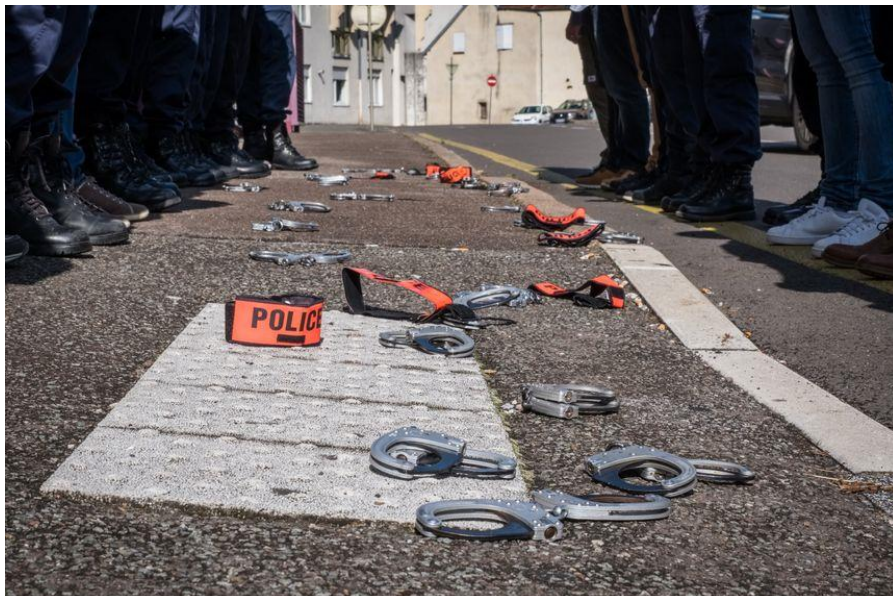
Public Domain

# « Engagez-vous, qu'ils disaient ! »

Sociologie du Bureau National du syndicat policier Unité

Par Marion Guenot, Chargée de recherche au CNRS

Remis en avril 2024.



Remerciements .....	3
Analyser le succès d'Unité SGP Police FO.....	4
Méthodologie d'une enquête pionnière .....	5
Le compagnonnage avec la chercheuse... et la recherche en sciences sociales .....	6
Chapitre 1 : Au cœur de la condition policière (chapitre introductif) .....	8
Chapitre 2 : Une conception basiste du syndicalisme .....	10
Chapitre 3 : Permanent, une fonction dévorante .....	16
Chapitre 4 : Un syndicalisme ancré dans le mouvement social.....	18
Chapitre 5 : Ni cogestion, ni contestation permanente : le rapport de force .....	24
Chapitre 6 – Du sens du métier et de l'exemplarité .....	29
Chapitre 7 – Du parti socialiste au syndicalisme « arc-en-ciel ».....	32
Des chantiers en suspens... conclusions .....	33

# Remerciements

« T'as jamais remarqué que quand ils ont besoin de nous, ils parlent de *devoirs*, mais que quand on a besoin d'eux, ils parlent de *budget* ? »

Roman de Dennis Lehane, *Un pays à l'aube*, 2008.

Le rapport de recherche que l'on s'apprête à lire n'aurait jamais vu le jour sans le soutien actif des hommes et des femmes qui font le Bureau National d'Unité. Ils et elles sont gardiens de la paix et gradés, agents administratifs et techniciens, tous engagés avec acharnement dans la défense individuelle et collective de leurs collègues, mais aussi d'une police au service du bien public. Je les remercie très chaleureusement pour la confiance et la bienveillance accordées depuis maintenant déjà 5 ans et de la sincérité avec laquelle ils ont partagé non seulement leur bonne humeur, mais aussi leurs colères et leurs espoirs. Mon seul regret est de ne pouvoir les citer nommément, mais il ne fait aucun doute qu'ils se reconnaîtront, de même que certains des moments forts en émotions vécus ensemble.

Mes remerciements vont également à mon équipe de recherche, le CESDIP, qui a discuté avec pertinence et passion l'ébauche du présent rapport et à tous les collègues avec qui j'ai pu échanger au jour le jour sur mes nombreux étonnements. Merci à toutes et tous pour votre disponibilité, votre bienveillance et vos relectures.

# Analyser le succès d'Unité

En 2016, suite à l'attaque de Viry-Châtillon et aux violences de manifestants contre la loi « Travail », de nombreux policiers défilent dans les rues de Paris et portent notamment un discours très virulent à l'égard des syndicats<sup>1</sup>. Il semble alors entendu que, comme ce qui a été observé dans d'autres branches de la fonction publique<sup>2</sup>, l'audience des syndicats policiers va considérablement s'affaiblir. Toutefois, et malgré la mise en place du vote électronique<sup>3</sup> dans la police nationale lors des élections professionnelles de 2018, le scrutin crée la surprise avec 81.86% de taux de participation. Unité SGP Police FO<sup>4</sup> arrive en tête avec 40,4% des voix des gardiens et gradés. Quatre ans plus tard, lors des élections professionnelles de 2022, ils cèdent la première place à un « bloc syndical » composé de 13 syndicats dont leurs deux principaux concurrents, Alliance et UNSA police, mais leur score reste stable (40,3%), progressant en nombre de voix et demeurant même majoritaire chez les PA<sup>5</sup>. Le « revers » annoncé par la concurrence et les médias<sup>6</sup>, de même que la déception palpable des syndicalistes d'Unité au lendemain du scrutin est donc nettement à nuancer.

**L'objet de cette recherche est de restituer le plus fidèlement possible le quotidien des coulisses du Bureau National (BN) d'Unité, afin de saisir les raisons de son succès auprès de la base des policiers.** Etant surtout connu du grand public pour ses interventions médiatiques, il ressort de mes échanges avec mes proches, mes confrères et consœurs, l'impression que l'essentiel des activités syndicales policières consiste en du *lobbying* politique et médiatique. C'est aussi ce qui se dégage des reportages<sup>7</sup>.

Pourtant, d'une part, sur les 48 membres du BN, le travail de porte-parolat et de négociation est assuré par une minorité et, d'autre part, l'activité syndicale s'avère bien plus vaste et riche, mais surtout orientée vers l'interne de l'institution. Un rapide coup d'œil aux organigrammes permet de constater que celui-ci est structuré comme un syndicat ouvrier classique, avec, entre autres, un secteur « conditions de travail » (qui est le plus peuplé avec 9 membres). Si le secteur communication occupe effectivement une place conséquente (7 membres), on note que 7 syndicalistes ont la charge de filières-métiers (CRS, police judiciaire, renseignement...) et que 5 autres officient dans un secteur « paritarisme » comprenant l'avancement, les mutations, les récompenses pour acte de bravoure et le disciplinaire.

---

<sup>1</sup> « Policiers en colère : "La grogne agace les syndicats policiers" », *Le Point*, le 26/10/2016.

<sup>2</sup> « Vers la désobéissance sociale ? Les collectifs de salariés, une « gilet-jaunisation » des relations sociales », *Fondation Jean Jaurès*, le 28/06/2023.

<sup>3</sup> Haute, Tristan. « Les logiques plurielles d'une très faible participation », *La Revue de l'Ires*, vol. 101-102, no. 2-3, 2020, pp. 3-27.

<sup>4</sup> Qui a changé de nom, de logo et de charte graphique le 3 avril 2024 pour devenir tout simplement Unité.

<sup>5</sup> A la suite d'une revendication d'Unité, les Adjoints de Sécurité (ADS) prennent désormais l'appellation de Policiers Adjoints (PA). Au fil du rapport, j'emploierai ici l'expression ADS/PA pour tenir compte de l'évolution dont j'ai été témoin.

<sup>6</sup> « Elections professionnelles dans la police : le puissant syndicat Alliance largement en tête en s'alliant avec Unsa-Police », *Libération*, le 9/12/2022.

<sup>7</sup> A l'exemple du *Complément d'enquête* intitulé « Quand les syndicats font la loi », décembre 2022.

**L'observation du quotidien du syndicat est donc indispensable pour saisir ce qui se joue au quotidien auprès des policiers représentés.**

## Méthodologie d'une enquête pionnière

De retour à pieds du restaurant avec Cédric<sup>8</sup>, je suis interpellée : « Finalement, tu es super sympa. Mais nous aussi. En tout cas, tu ne pourras pas dire qu'on t'a mal accueillie ».

Moi : « C'est vrai. Mais quand même, vous étiez super méfiants au départ... ».

Cédric (me repoussant d'un geste affectueux) : « Bah bien sûr ! On ne te connaissait pas. On s'est dit qu'est-ce qu'elle nous veut, cette connasse, elle est sociologue, elle est de gauche ! ». *Notes de terrain, février 2020.*

Il y a près de 40 ans, le criminologue canadien Jean-Paul Brodeur écrivait : « l'action policière est un objet qui oppose une résistance délibérée au projet de connaître<sup>9</sup> ». La sociologue Geneviève Pruvost décrit pour sa part que tout intérêt porté à la police nationale, fût-il pour l'intégrer, est d'emblée considéré comme suspect<sup>10</sup>. A ce titre, j'allais faire face à un triple obstacle. Premièrement, mes pairs affrontent régulièrement les porte-paroles du BN sur les plateaux télévisés<sup>11</sup> et les réseaux sociaux à propos des affaires de « violences policières » ou des libertés publiques. En 2018, Benjamin Pabion raconte dans sa thèse qu'il avait été pris à partie par les membres du BN d'Unité, qui ont qualifié les sociologues de « donneurs de leçon », « déconnectés du terrain »<sup>12</sup>. Deuxièmement, il est manifeste que, dans les premières rencontres, mon titre scolaire et ma qualité de chercheuse génère une distance. En témoigne la proposition de refus<sup>13</sup> qui m'est faite lors de la première rencontre : le syndicalisme en direction des gardiens et gradés serait « intellectuellement très limité » et c'est chez les officiers et commissaires que je trouverais un « niveau plus élevé<sup>14</sup> ». Troisièmement, par mes engagements de jeunesse, les syndicalistes n'ayant pas manqué de se renseigner sur mon profil.

Mais, contre toute attente, deux rencontres en 2019 ont suffi à m'ouvrir les portes du BN. J'ai très vite été reçue par le secrétaire général qui m'a donné « carte blanche » pour mener à bien cette enquête. Il s'est bien sûr avéré que ce n'était pas aussi simple au départ. Plusieurs membres s'inquiétaient des choses potentiellement sensibles que j'étais amenée à voir ou entendre et de ce que je pourrais révéler à l'administration, à la presse ou, pire encore, à un syndicat concurrent : « la petite, elle est super sympa, on lui confie de tout, mais on ne sait pas ce qu'elle

---

<sup>8</sup> Tous les prénoms ont été modifiés.

<sup>9</sup> Brodeur, J.-P. (1984) La police, mythe et réalité. *Criminologie*, XVII, (1), 9-41.

<sup>10</sup> Geneviève Pruvost, « Enquêter sur les policiers », *Terrain [En ligne]*, 48 | 2007, mis en ligne le 15 mars 2011, consulté le 24 novembre 2023.

<sup>11</sup> Codaccioni, Vanessa. « Chapitre 1. Travailler sur la justice et la police dans un contexte de répression accrue », Philippe Aldrin éd., *L'enquête en danger. Vers un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales*. Armand Colin, 2022, pp. 55-76.

<sup>12</sup> Pabion Benjamin, *Travail de représentation et rapport au politique dans le syndicalisme policier*, thèse de doctorat de science politique, Université Lyon 2, p.61

<sup>13</sup> « Chapitre 3. L'entretien : une co-construction », *L'entretien compréhensif en sociologie. Usages, pratiques, analyses*, sous la direction de Ramos Elsa. Armand Colin, 2015, pp. 71-92.

<sup>14</sup> Entretien, février 2019.

va en faire. Aussi bien, ça pourrait se retourner contre nous !<sup>15</sup> ». Il s'avère que l'idée d'être vendus à un syndicat concurrent était la crainte la plus prégnante au départ. Et pour cause : au début de notre enquête, l'ancien secrétaire général délégué quitte subitement le BN pour intégrer Alliance police nationale, emportant avec lui plusieurs bureaux départementaux et les adhérents qui sont liés dans plusieurs fiefs historiques. Cette décision soudaine d'un syndicaliste ayant consacré l'essentiel de sa carrière à combattre ardemment Alliance a été un véritable séisme. Si, de façon individuelle, des amitiés se nouent avec des représentants d'une autre organisation, j'ai vite appris que ces concurrences n'étaient pas à prendre à la légère.

Les divers criblages subis dans le cadre de mes terrains en services actifs n'étaient pas un argument suffisant pour tout le monde : « l'administration, elle n'a aucun sens policier !<sup>16</sup> ». C'est ainsi qu'à la fin du mois de décembre 2019, le secrétaire national à la coordination générale, Marin, manifestement embêté, m'entretient de toutes ces inquiétudes. Nous convenons alors d'un courrier détaillant mon inscription institutionnelle, ma méthodologie ainsi que mon engagement à remettre un rapport de recherches à l'issue de mon enquête. Cet engagement, et surtout le temps long passé à les côtoyer, la multiplication des stages d'immersion au sein des services actifs permis par l'IHEMI<sup>17</sup>, entre autres, ont finalement eu raison des réticences des plus inquiets.

### **Le compagnonnage avec la chercheuse... et la recherche en sciences sociales**

Au quotidien, j'ai pu suivre des temps de rencontres nationaux et de formation et même un congrès national, lire des mails en train de s'écrire par-dessus l'épaule des protagonistes, qui déclenchaient le haut-parleur lorsqu'ils étaient au téléphone, imprimaient pour moi des exemplaires des documents officiels à étudier, m'ont intégrée à leurs temps de débats et de réflexions collectifs, à un groupe WhatsApp, me permettaient d'assister aux coulisses de quelques émissions de télévision, ont assuré la prise en charge de mon hébergement et de bon nombre de repas lors de déplacements, malgré mes protestations.

Ce travail, basé sur de longues observations, des entretiens et de l'étude documentaire, s'inscrit dans la tradition des recherches de type ethnographique par implication directe<sup>18</sup>. Pour réduire les perturbations occasionnées par ma présence et trouver ma place dans le collectif de travail, je me suis efforcée de mettre la main à la pâte et de me rendre utile en diverses situations : répartition et distribution des *goodies* aux responsables zonaux, participation à des travaux de peinture et d'aménagement des locaux, classement et comptage de bulletins d'adhésion et chèques, lecture d'éléments à reporter dans des tableaux, classement et remise en ordre d'archives, photographe lors de rencontres avec d'autres organisations... A côté de ces activités de « petite main », d'autres interventions de ma part mobilisent mon capital culturel, telles que la correction des coquilles, fautes d'orthographe, syntaxe des tracts, livrets, courriers adressés à la hiérarchie ou au ministre. Pour le syndicaliste qui suivait le dossier disciplinaire d'un gardien de la paix ayant traité sa commissaire de « grosse truie » sur un groupe *WhatsApp*, j'avais extrait la jurisprudence

<sup>15</sup> Notes de terrain, décembre 2019.

<sup>16</sup> Notes de terrain, février 2020.

<sup>17</sup> L'Institut des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur, où j'ai été accueillie comme auditrice.

<sup>18</sup> Garfinkel, Harold. Recherches en ethnométhodologie. Paris, PUF, 2007.

« Facebook » portant sur les conversations à caractère privé. Pour un autre, revenant d'une campagne d'adhésion en école de police, j'ai réalisé des petites statistiques sur la répartition homme/femme ou encore la proportion de syndicalisation par école. D'autres actions, pour me fondre dans la masse, étaient plus inhabituelles pour une sociologue, telles que le fait de porter un drapeau ou des autocollants du syndicat, entonner la Marseillaise ou encore faire la bise aux CRS ou gendarmes chargés d'encadrer la manifestation ! Cet engagement soulevait au départ les inquiétudes de quelques-uns : « Mais, Marion, tu dois rester neutre !<sup>19</sup> ». Mais très vite, on sollicitait fréquemment mon aide d'un bureau à l'autre, ce qui témoignait de ma bonne intégration : « Je peux te l'emprunter deux minutes ? », « Je redoute le moment où on aura besoin d'elle et qu'elle sera partie<sup>20</sup> ».

Il n'en demeure pas moins que cette recherche a été marquée par des épreuves. Le recueil de la parole des acteurs en entretien formel a en effet été très malaisé, du moins dans les premiers temps. En effet, l'entretien approfondi n'est pas sans rappeler l'interview journalistique. Ainsi, comme l'écrivaient les sociologues Antoinette Chauvenet et Françoise Orlic il y a presque quarante ans, le cadre de l'entretien formel et en face à face provoque chez les policiers « agressions verbales, prises à partie, provocations, défis, prises à témoin, mises à l'épreuve, marchandages, mensonges manifestes, effroi, prudence ostensible et tentatives de séduction<sup>21</sup> ». C'est ainsi que, suivant les conseils de Bruneteaux et Lanzarini et prenant acte du fait que proposer un tel « contrat de conversation, revient de fait à recueillir une parole publique<sup>22</sup> », j'en viens rapidement à abandonner la prise de note en situation et le blocage de temps formels dédiés à mes interrogations pour mener des entretiens informels. C'est en recherchant activement les moments où l'on peut se retrouver seuls à seuls, en écoutant les discussions « entre copains », que je parviens à recueillir les éléments de trajectoire, de vécu ou encore sur les affinités et conflits inévitables qui surgissent entre des syndicalistes issus de spécialités, de générations, de régions, ayant des propriétés sociales et donc des aspirations fort différentes.

Tous réellement engagés dans la réussite de cette recherche, les membres du BN ont soutenu l'enquête « COVIDpolicegend<sup>23</sup> » et ont participé à un séminaire co-organisé par le CESDIP<sup>24</sup>. A l'inverse, deux collègues du laboratoire sont intervenus dans un colloque organisé par le syndicat sur la légitime défense<sup>25</sup>. Les syndicalistes qui le souhaitent peuvent relire mes articles en amont de leur publication, assister à mes communications ou à mes enseignements.

---

<sup>19</sup> Notes de terrain, décembre 2019.

<sup>20</sup> Notes de terrain, février 2020.

<sup>21</sup> Chauvenet Antoinette, Orlic Françoise. Interroger la police. In: Sociologie du travail, 27<sup>e</sup> année n°4, Octobre-décembre 1985. Spécial Police. pp. 453-467.

<sup>22</sup> Lanzarini, Corinne, et Patrick Bruneteaux. « Les entretiens informels », *Sociétés contemporaines*, vol. 30, no. 2, 1998, pp. 157-180.

<sup>23</sup> Marion Guenot, « Garder la paix en pandémie. Le premier confinement vécu par les policiers et les gendarmes », *Métropolitiques*, 23 juin 2022. URL : <https://metropolitiques.eu/Garder-la-paix-en-pandemie.html>

<sup>24</sup> Journées d'études : Protéger les gens, protéger la société, le 27-28 juin 2022, INALCO.

<sup>25</sup> Colloque : Policiers en première ligne. L'usage de la force, quelles conséquences face aux institutions ? 5 juillet 2022.



# Chapitre 1 : Au cœur de la condition policière (chapitre introductif)

Les travaux sociologiques portant sur le syndicalisme policier sont encore fort rares. Trois raisons permettent de l'expliquer : la difficulté à considérer les policiers comme étant des travailleurs ; une baisse d'intérêt des sociologues pour le syndicalisme en général, quelques chercheurs se concentrant sur son déclin dans le monde du travail<sup>26</sup> ; et enfin, la majorité des spécialistes de la police se focalisent sur le travail de répression et d'encadrement des populations<sup>27</sup>. Mais ces travaux ne sont pas pour autant inexistantes. Citons l'article de Jean-Louis Lobet Del Bayle<sup>28</sup>, dédié au syndicalisme policier français, la thèse pionnière de Benjamin Pabion<sup>29</sup> basée sur l'observation d'un bureau départemental d'Unité SGP Police FO ou encore un article de Camille Noûs<sup>30</sup>, mais basé sur la lecture des tracts et coupures de presse. Ces quelques travaux seront discutés tout au long du présent rapport, mais ce dernier s'efforcera surtout de tenir compte des réflexions scientifiques sur le syndicalisme dans le monde du travail.

Battant en brèche l'idée d'une « culture policière » unique, où tous les policiers se retrouveraient de façon uniforme<sup>31</sup>, les travaux fondateurs du sociologue Dominique Monjardet<sup>32</sup>, montrent qu'il y a en revanche une « condition policière », quasiment au même titre qu'il y a une condition ouvrière<sup>33</sup>. *Premier trait de la condition policière : le danger ou risque de se faire agresser voire tuer parce que l'on est policier* : « Le policier risque de devoir recourir à la force et, par-là, de détourner sur lui-même la violence qu'il vient faire cesser, de devenir lui-même l'ennemi contre lequel vont se réconcilier le couple qui se battait, les ivrognes qui faisaient tapage, les bandes qui s'affrontaient. Tout l'apprentissage des CRS consiste précisément à ne pas se laisser prendre à ce détournement d'objet, à cette imposition de rôle, qui transfère la colère des manifestants du ministre ou du patron sur la force publique<sup>34</sup>. Il n'empêche que c'est eux qu'on agresse et ils ne sont pas prêts d'oublier les « CRS-SS<sup>35</sup> ». Travaillant sur les représentations collectives des attentats, Gêrôme Truc montre que les

---

<sup>26</sup> Andolfatto, Dominique, et Dominique Labbé. Anatomie du syndicalisme. Presses universitaires de Grenoble, 2021

<sup>27</sup> Pour une synthèse, voir Guenot Marion et Agathe Piquet, « Protéger l'État, promouvoir la police, défendre les policiers : les tensions structurantes du syndicalisme dans un domaine régalién », in Marc Milet et Guillaume Courty (dir.), *Les groupes d'intérêt en France*, Paris, Classiques Garnier, 2023.

<sup>28</sup> Lobet del Bayle Jean-Louis, 2015, « Le syndicalisme policier français », Cahiers de la sécurité et de la justice, 32, p. 118-131.

<sup>29</sup> Pabion Benjamin, op.cit., 2018.

<sup>30</sup> Noûs, Camille. « Mobilisations policières », Sociétés contemporaines, vol. 116, no. 4, 2019, pp. 47-65.

<sup>31</sup> Chan Janet, *Changing Police Culture : Policing in a Multicultural Society*, Melbourne, Cambridge University Press, 1997

<sup>32</sup> Monjardet, Dominique. « Ce que fait la police. Sociologie de la force publique. » Paris : La Découverte, 1996.

<sup>33</sup> Paugam, Serge. « La condition ouvrière : de l'intégration laborieuse à l'intégration disqualifiante », *Cités*, vol. 35, no. 3, 2008, pp. 13-32.

<sup>34</sup> Plus loin, il écrit : « Certains policiers sont les soutiers de la misère, pas tous. Certains se vivent comme le dernier rempart de la civilisation contre la barbarie, pas tous. Certains se prennent pour des croisés, pas tous. En revanche, tous partagent symboliquement le fait de porter l'uniforme qui, parce qu'uniforme de police, et fait pour cela, va attirer sur eux, ou transférer sur eux l'agression. Il est constitutif de la condition policière de pouvoir à tout instant et sans préavis être appréhendé par n'importe quel autre comme un ennemi. »

<sup>35</sup> Ou, de façon plus contemporaine, les « suicidez-vous » ou « Tout le monde déteste la police ».

attentats de la préfecture de police ou de Magnanville ne sont jamais cités comme les attentats les plus marquants, n'ont pas provoqué de rassemblements citoyens. Ils ont pourtant été de véritables séismes en interne<sup>36</sup>, marquant durablement les esprits et les comportements<sup>37</sup>. *Second trait de la condition policière*, les policiers, en tant que détenteurs de la force et de la contrainte physique légitime sont tout particulièrement surveillés : « si les corps d'inspection interne sont non seulement redoutés mais haïs, ce n'est pas tant parce qu'ils menacent de mettre au jour des déviances, mais parce que leur existence atteste que le serviteur de la loi lui-même peut être soupçonné, doit être l'objet d'une vigilance particulière. L'image souvent employée, aussi bien aux États-Unis qu'en France, de « forteresse assiégée » s'applique bien aux polices parce que la grande majorité de leurs membres se sentent sous « surveillance » constante de tous et de chacun (les supérieurs, le préfet, les élus, les médias, les juges, les passants, la population...), méconnaissent les mobiles de cette attention, les attribuent à une « suspicion » aussi générale qu'infamante, et y réagissent en élevant contre tout regard extérieur tous les paravents ou remparts possibles »<sup>38</sup>.

Le travail syndical se situe en effet au cœur de cette condition policière et ils interviennent aussi bien sur les agressions de policiers sur le terrain que sur toutes les dimensions de contrôle des effectifs, des politiques publiques jusqu'au disciplinaire. Le point de départ de cette recherche est que les travaux pionniers, ou parfois les interventions des chercheurs dans le débat public sur le syndicalisme policier ne sont pas tendres avec « LES syndicats », qui malgré leur diversité se retrouvent ainsi amalgamés. Pourtant, à la manière de Didier Fassin<sup>39</sup>, il n'est pas rare que des entretiens avec les syndicats non représentatifs tels que la CGT-Intérieur ou Sud Intérieur soient menés pour apporter un contrepoint critique à l'action de la police nationale. Mais tout se passe comme si les syndicats représentatifs formaient un bloc focalisé sur la défense et promotion de l'institution. Avec Agathe Piquet, nous avons pourtant déjà montré que ce syndicalisme en domaine régalién est traversé par des tensions structurelles<sup>40</sup>.

Pour rester synthétique, disons que quatre principales idées se dégagent dans ce sens commun demi-savant : les syndicats policiers auraient une influence prépondérante sur le politique, qui ne pourrait pas mener aucune politique policière sans leur aval, voire se les verrait directement dicter par ceux-ci ; la concurrence serait telle, entre les syndicats, qu'on observerait une escalade de revendications entre eux rendant impossible toute critique de la police<sup>41</sup> ; les syndicats seraient tellement attachés à intervenir sur les manques de moyens et sur les scandales de violence qu'il y aurait un désintérêt chez eux, pour les questions autour du sens du métier et le rôle de la police dans la société<sup>42</sup> ; la masse des policiers, surtout adhérente aux syndicats dans une optique « consumériste », à savoir, pour son avancement ou sa mutation, mais aurait

---

<sup>36</sup> « A distance des médias, l'attaque de la Préfecture de police de Paris n'a pas suscité l'émotion populaire », *Le Monde*, le 12/09/2019.

<sup>37</sup> « Attentat de Magnanville : sept ans après, les conséquences d'un traumatisme sur les forces de l'ordre », *Libération*, le 24/07/2023.

<sup>38</sup> Monjardet, op.cit., 1996.

<sup>39</sup> Fassin, Didier. « Pouvoir discrétionnaire et politiques sécuritaires. Le chèque en gris de l'État à la police », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 201-202, no. 1-2, 2014, pp. 72-86.

<sup>40</sup> Guenot Marion et Agathe Piquet, art. Cit., 2023.

<sup>41</sup> Nous Camille, art. cit., 2019.

<sup>42</sup> Jobard, Fabien et Jacques de Maillard, *Sociologie de la police*, Paris : Armand Colin, 2015.

toutefois une vision fort négative des syndicats qui le représentent<sup>43</sup>. Ayant l'occasion d'effectuer des centaines d'heures d'observation ainsi que près d'une quarantaine d'entretiens par an dans les services actifs, il ressort que les policiers qui témoignent surtout d'une vision négative du syndicalisme lorsqu'ils sont en groupe, afin de faire bloc par-delà les différences d'appartenance. Mais j'ai aussi assisté à de vifs débats et les fonctionnaires que j'ai côtoyés témoignaient d'un attachement à leur syndicat<sup>44</sup>. Ainsi, cette analyse s'inscrit dans la perspective des travaux pionniers qui nuancent fortement l'idée d'une approche « consumériste » de l'adhésion<sup>45</sup>.

**Il n'est pas dans mon intention de travailler sur la façade d'Unité**, des articles ouvrant des réflexions sur le rapport aux médias<sup>46</sup> et au politique<sup>47</sup> ayant par ailleurs déjà été publiés. Je propose au contraire de me focaliser sur ce qui se produit dans les coulisses<sup>48</sup> de ce syndicat dans la mesure où ce qui s'y passe est le plus méconnu. Il me semble que c'est là que se situe l'apport de cette enquête sociologique au long cours.

Qu'est-ce qui peut expliquer le succès d'Unité auprès de la base des policiers ? Plutôt qu'une approche secteur par secteur, je répondrai à cette question par thématiques qui constituent autant de chapitres. Le syndicalisme d'Unité relève d'une conception basiste (chapitre 2) de la fonction de représentant du personnel, ce qui induit des conditions de travail intenses (chapitre 3). Le maintien de ce syndicalisme dans le temps tient dans sa capacité à être partie prenante du mouvement social traditionnel (chapitre 4) tout en étant profondément et durablement ancré dans l'institution (chapitre 5). Les deux derniers chapitres proposent d'aborder finement le rapport à l'exemplarité et au sens du métier (chapitre 6), ainsi qu'à la politique partisane, plus distanciée que celui de la génération précédente (chapitre 7).

## Chapitre 2 : Une conception basiste du syndicalisme

Les locaux du BN, surnommés « Le Plateau » parce qu'il prend place au dernier étage d'un bâtiment d'entreprises, se situe dans une ville populaire de la Seine-Saint-Denis, voisin d'Emmaüs, de petits commerces n'ayant pour certains pas survécu au confinement ainsi que, au début de cette enquête, de vendeurs à la sauvette. Ayant fait l'objet de menaces de mort sérieuses dans le contexte des attentats, l'étage et donc Le Plateau n'est pas accessible à qui ne dispose pas d'une clé. Cet environnement forme un ensemble peu commun : là où les syndicats

---

<sup>43</sup> Loubet Del Bayle Jean-Louis, art. cit. 2015.

<sup>44</sup> « Ils ont dit que le bloc c'était comme la NUPES ! J'adore ! (rires) », notes de terrain en brigade de roulement, décembre 2022 ; « Moi, j'ai mon timbre chez Unité. Aujourd'hui j'aime bien ce que je fais, mais à l'avenir quand je serai un peu usé, m'y engager plus, ça me branche bien, ouais. » Entretien avec un gardien de la paix en CRS, mai 2022.

<sup>45</sup> Pabion Benjamin, op. cit., 2018.

<sup>46</sup> Guenot Marion et Pabion Benjamin, « Radio-police ». La participation d'un syndicat policier au discours dans et sur la police », Médiation & Information, n°53, 28 décembre 2023, pp. 89-101.

<sup>47</sup> Guenot Marion, « Les syndicats policiers et la loi. Dans la boîte noire des politiques policières », Archives de politique criminelle, n°45, 2023, pp. 157-169.

<sup>48</sup> Goffman Erving. La Présentation de soi. La Mise en scène de la vie quotidienne, Paris : Minit, 1973.

concurrents ont leurs sièges au cœur de Paris et si les syndicalistes se plaignent parfois que ce cadre est « déprimant », ils se valorisent tout de même d'être en prise avec une réalité proche de celle des policiers de terrain : « on reste dans le thème<sup>49</sup> ! ».

La conception basiste<sup>50</sup> du syndicalisme d'Unité, au sens de proche et légitimée par la base s'incarne dans 4 dimensions du travail syndical : le choix des policiers représentés, le mode de recrutement des secrétaires et délégués nationaux voyant l'émergence d'une « jeune garde », des interactions fréquentes avec les délégués, mais aussi et surtout les policiers de terrain, le mode de prise de décision.

*Les fonctionnaires représentés.* Unité a pour ligne stratégique de ne représenter que les petits fonctionnaires de police : « 100% gardiens et gradés, PATS et ADS/PA » est l'un des bandeaux qui figure régulièrement en bas des tracts. Cette stratégie semble avoir été imprimée par l'avant-dernier secrétaire général d'Unité : plusieurs voix nous ont raconté que les officiers présents dans la fédération syndicale, la FSMI, ont été priés de partir sous son mandat. En effet, alors que les travaux de Benjamin Pabion font état de la présence d'un syndicat d'officiers dans la fédération, ce n'est plus le cas à ma connaissance. Les syndicalistes aiment également à jouer sur le sigle confédéral afin de revendiquer être « ouvriers de la police », par opposition à Alliance, membre de la CFE-CGC qui se vivaient comme des « cadres ». Si plusieurs syndicalistes du BN sont réticents à mobiliser ce slogan, mes observations montrent qu'il a du succès auprès des policiers de terrain.

*Le recrutement des délégués et secrétaires nationaux.* Le syndicalisme d'Unité n'est pas un syndicalisme d'héritiers, au sens où il n'y a, à 3 exceptions près, pas de fils de policier et que peu de policiers issus des classes moyennes ou aisées. En effet : les syndicalistes sont issus des classes populaires stables (les pères sont : ouvrier des arsenaux, de l'industrie métallurgiste, des mines ou encore du bâtiment, maçon, marin du commerce, éboueur, garde forestier, gardien de la paix, employé des collectivités territoriales...) et les mères travaillaient le plus souvent au foyer ou encore comme employée non qualifiée. D'autres, minoritaires, sont issus des classes moyennes ou petites classes moyennes (fils de commandant de police, de comptable, de chef de cabinet d'une mairie, d'ingénieur ou d'agent de maîtrise). Tous ont connu des emplois, le plus souvent non qualifiés (employé d'usine, agent d'entretien, cuisinier), avant d'être policiers. Une poignée de syndicalistes a entamé des études supérieures<sup>51</sup>, mais rarement menées à leur terme et aucun n'a, à ma connaissance, fait des études de droit. Le travail syndical policier, à très haute densité juridique et technique, est donc surtout le fait de la formation syndicale et de l'apprentissage sur le tas. Ceci, d'autant plus que le syndicat propose aux membres du plateau de monter en grade, via le quota d'avancements Le Branchu<sup>52</sup>, surtout pour leur donner davantage de poids dans les négociations avec les hauts-fonctionnaires qu'ils sont amenés à côtoyer. Ainsi, à l'exception d'un ancien chef d'entreprise en banqueroute et d'un diplômé de *Business School* Outre-manche ayant tout plaqué pour passer le concours de gardien de la paix,

---

<sup>49</sup> Notes de terrain, février 2019.

<sup>50</sup> Sainsaulieu, Ivan. « Syndicalisme critique et défi institutionnel : vers l'individualisation du militantisme ? » Relations industrielles / Industrial Relations, volume 61, numéro 4, automne 2006, p. 684–707

<sup>51</sup> (STAPS, LLCE anglais, Business School, Histoire...)

<sup>52</sup> Qui permet l'avancement spécifique d'un quota de délégués syndicaux.

le parcours de syndicaliste marque le début d'une promotion sociale. Tout ceci tranche avec les observations faites, en son temps, par Éric Verdier sur le bureau national du SGP : ici, Unité n'est ni l'affaire des plus aisés, ni des parisiens exclusivement<sup>53</sup>.

En complément de l'engagement syndical classique, plusieurs responsabilités témoignent de la présence instituée d'un « militantisme par conscience<sup>54</sup> », à savoir le fait de s'engager en faveur de policiers particulièrement fragiles ou dévalorisés sans tirer soi-même un bénéfice direct de l'action syndicale en leur faveur. C'est le cas de Cédric, qui milite activement pour la reconnaissance symbolique et statutaire des ADS-PA, sans jamais ne l'avoir été lui-même, d'Amina, responsable du secteur social et engagée dans des œuvres caritatives en faveur des policiers, mariée à un financier, ou de Stéphane qui a gère les offres de logement en faveur des policiers étant, lui, propriétaire. Ces dossiers, pris à bras le corps<sup>55</sup>, témoignent d'une forte conscience sociale à Unité. Bien qu'il s'agisse de secteurs fort stratégiques, dans la mesure où ils permettent de remporter des adhésions et donc des voix aux élections, ces secteurs d'activité, en particulier en ce qui concerne le social et les ADS-PA, se heurte souvent au mépris des délégués sur le terrain<sup>56</sup>.

#### **Facilités et difficultés de la « jeune garde » : Unité en quête de diversité**

« C'est parce que ça a énormément changé, que je suis là. A l'époque, je n'aurais jamais supporté. Mais le secrétaire général, il a décidé de nous écouter<sup>57</sup> ». L'expression « jeune garde » désigne la nouvelle génération de syndicalistes, qui n'a pas suivi le cursus classique délégué local-départemental-zonal avant d'intégrer le BN. Sa présence témoigne d'une volonté de renouveler les troupes, qui importent de nouvelles manières de communiquer sur les plateaux télévisés, apportent de nouveaux savoir-faire. Cette évolution n'est pas sans générer des frictions dans lesquelles je suis régulièrement prise à partie de part et d'autre : « certains, ici, ils ont tout vu, tout fait, ils n'ont que des certitudes<sup>58</sup>. » ; « Tu l'écoutes, t'as l'impression qu'elle fait tout toute seule et qu'elle a tout révolutionné ici ». « Tu te rends compte qu'il en a ici, ils n'ont jamais regagné une élection de leur vie ?<sup>59</sup> ». En entretien formel et informel, les représentants de cette jeune garde sont marqués, plus que les autres, par un fort sentiment d'illégitimité « si ça marche pas, je m'en fous, je retournerai sur le terrain » a été maintes fois entendu. Au cœur de ce renouvellement générationnel, se situe un

<sup>53</sup> VERDIER E., *Le syndicalisme des policiers. Le cas du Syndicat Général de la Police*, thèse de Science Politique, Université Paris 10, sous la direction de Michel DOBRY, 1998. « L'investissement syndical répond à un sentiment de déclassement vécu par une partie des fonctionnaires de police, plus jeunes et plus diplômés que la moyenne. Cité dans Benjamin Pabion : « Pour Éric Verdier, il s'agit de policiers issus des classes moyennes qui ont choisi leur métier par nécessité et, souvent, « faute de mieux », c'est-à-dire en second, voire troisième choix. La prise de responsabilité syndicale permet alors de mettre en valeur des capacités scolaires ou intellectuelles, réelles ou supposées, de sortir (au moins partiellement) d'un travail physique, fatiguant et peu valorisé socialement. »

<sup>54</sup> Pierru, Emmanuel. « Militants par conscience », Olivier Fillieule éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux*. 2e édition mise à jour et augmentée. Presses de Sciences Po, 2020, pp. 385-392.

<sup>55</sup> La galère des jeunes flics pour se loger à Paris, *Journal de Force Ouvrière*, le 22/07/2017.

<sup>56</sup> Amina a développé très tôt les initiatives sociales. Elle me raconte comment, dans son commissariat, elle avait pris l'initiative d'instaurer des pique-niques collectifs, consciente que plusieurs policiers ne pourraient pas prendre de repas le midi sans cette initiative. Elle déplore que cette habitude, qui rencontrait un franc succès, n'ait pas perduré après son départ : « les collègues ils se sont entendus dire : « ben non c'est bon, on a mieux à faire nous, on n'est pas des assistantes sociales. » Notes de terrain, *décembre 2021*.

<sup>57</sup> Notes de terrain, février 2020.

<sup>58</sup> Notes de terrain, janvier 2020.

<sup>59</sup> Notes de terrain, décembre 2019.

dilemme important : intégrer le bureau national lorsque l'on est âgé de la fin de la trentaine, c'est donner l'image d'une organisation plus dynamique et à l'image des plus jeunes fonctionnaires sur lesquels l'accent a été mis en termes de recrutement. En même temps, placer un jeune délégué en responsabilité nationale, c'est prendre le risque de le retirer plus précocement du terrain et de son service d'origine, en témoignant les interrogations individuelles sur une potentielle « déconnection<sup>60</sup> ».

Cette attention pour la mise en avant de plus jeunes s'observe également concernant la place des femmes qui, à la différence d'autres syndicats de professions majoritairement masculines<sup>61</sup>, ne sont pas cantonnées aux tâches techniques et de petite main, à l'exemple de l'une des porte-parole intervenant dans les médias. S'il n'y a, sans surprise, aucune politique de parité ni de référent à l'égalité femme-homme, cela permet aux syndicalistes femmes de parler pour tous les policiers. Pour reprendre les mots de Martina Avanza<sup>62</sup>, les femmes d'Unité sont sans nul doute des « femmes qui en ont » : le genre féminin accentué<sup>63</sup> (maquillage, coiffures, talons hauts) s'adosse à des comportements virils, prises de parole vindicatives en public, tandis qu'au syndicat, elles manient avec facilité la gouaille et l'humour grivois. A la différence de ce qui a été observé en service actifs<sup>64</sup>, elles cherchent clairement à s'imposer, à l'image de la secrétaire nationale PATS élue en 2023 : « après mon élection, ils sont beaucoup à être venus me dire, « tu as trop de couilles, c'est dommage pour une si jolie femme ». Je leur ai fait des doigts. J'ai jamais fait autant de *fucks* de ma vie !<sup>65</sup> ». Un rapide coup d'œil aux organigrammes, cortèges et populations présentes aux congrès laisse entrevoir une organisation très féminisée et diverse par la couleur de peau<sup>66</sup>. La relative valorisation des femmes, loin de n'être qu'une façade, en témoigne la parution d'une revue dédiée à la place des femmes dans la police nationale<sup>67</sup>, qui s'adosse à des revendications d'égalité, dans la lignée du féminisme d'État<sup>68</sup> : la féminisation des effectifs de la police nationale n'est pas seulement présentée comme un totem, mais comme l'occasion d'améliorer la condition de l'ensemble des policiers de terrain, à l'exemple du portrait d'une femme CRS<sup>69</sup>. Ce corps de métier, que l'on pourrait se représenter comme particulièrement viriliste, cherche sur le temps de mon enquête à syndiquer massivement les fonctions supports, majoritairement féminines.

---

<sup>60</sup> Talpin, Julien. « La représentation comme performance. Le travail d'incarnation des classes populaires au sein de deux organisations communautaires à Los Angeles, USA », *Revue française de science politique*, vol. 66, no. 1, 2016, pp. 91-115.

<sup>61</sup> Cécile Guillaume, *Syndiquées. Défendre les intérêts des femmes au travail*, Paris, Presses de Science PO, 2018.

<sup>62</sup> Avanza, Martina. « Chapitre 5 / Les femmes padanes militantes dans la ligue du nord, un parti qui « l'a dure » », Olivier Fillieule éd., *Le sexe du militantisme*. Presses de Sciences Po, 2009, pp. 143-165.

<sup>63</sup> Geneviève Pruvost, « Enquêter sur les policiers », *Terrain* [Online], 48 | 2007,

<sup>64</sup> Pruvost, Geneviève. « 6. Une reconnaissance à double tranchant », *De la « sergote » à la femme flic. Une autre histoire de l'institution policière (1935-2005)*, sous la direction de Pruvost Geneviève. La Découverte, 2008, pp. 227-277.

<sup>65</sup> Notes de terrain, juillet 2023.

<sup>66</sup> « En effet on a beaucoup de femmes, avec des origines surtout. Je me demande pourquoi. C'est un sujet pour toi, ça ! » Entretien avec Emmanuel, février 2020.

<sup>67</sup> « Femmes flics. Héroïnes nationales », *Hors-série d'Actu Police*, juillet 2018.

<sup>68</sup> Pruvost, Geneviève. « 4. Les effets du féminisme d'État », *De la « sergote » à la femme flic. Une autre histoire de l'institution policière (1935-2005)*. La Découverte, 2008, pp. 132-189.

<sup>69</sup> Adrien aborde le sujet de lui-même : « Les femmes, chez les CRS, elles sont particulièrement maltraitées. Parce que l'institution n'a pas su faire le virage et appréhender la place des femmes. Il n'y a pas de dispositif prévu pour elles [...] Il n'y a pas d'équipement, par exemple, un truc tout bête, en maintien de l'ordre, nous on urine sur la voie publique, comme des chiens. Et il n'y a rien pour elles. » *Entretien avec Adrien et Romain, secteur CRS, décembre 2019*.

*Des prises de décisions collégiales.* Si les secrétaires nationaux se retrouvent de façon hebdomadaire et que ces réunions sont étiquetées « sensibles », qu'il m'a fallu attendre 2022 pour y accéder, il apparaît que ce n'est pas l'unique lieu de prise de décision et qu'Emmanuel, le secrétaire général s'appuie bien au-delà de ces cercles. Au près de moi, il se félicite de ce que les délégués sont avec lui « bienveillants ». Ancien CRS et chef de ce secteur au moment de la crise de l'IJAT en 2017<sup>70</sup>, il avait alors pris le parti d'organiser une tournée des compagnies, sentant que les orientations prises par son organisation était mal comprise de la base des CRS, un réflexe qu'il a conservé pour toutes les prises de décision sensibles. Il en va de même pour les mobilisations de policiers dans le contexte de l'après-confinement, où les responsables zonaux assurent le rappel des bureaux départementaux qui font la tournée des commissariats pour connaître les revendications des policiers de terrain ; ou, à l'inverse, le choix de ne pas protester publiquement contre la décision de justice de l'affaire du Pont-Neuf<sup>71</sup>, avait fait l'objet d'une concertation avec les délégués Île-de-France. Toutes les rencontres avec la haute hiérarchie policière et certaines interventions médiatiques font l'objet de moments de briefing collectif, même de façon informelle et en retour, des comptes-rendus écrits ou tracts en sont systématiquement publiés.

*Les interactions avec les délégués de terrain.* Sans compter l'organisation de temps forts nationaux se déroulant sur Le Plateau ou à proximité, (des PATS, des CRS, les formations CHSCT/F3SCT...), les secrétaires et délégués nationaux reçoivent quotidiennement des délégués locaux (zonaux, départementaux ou de service), ce qui me pousse, moi comme les syndicalistes, à décliner quotidiennement mon identité et le but de ma présence parmi eux. Ce faisant, les membres du plateau se familiarisent progressivement à la recherche. Tout ceci permet de mesurer à quel point Le Plateau est un lieu de passage, ce que signalent les travaux de peinture et de réaménagement, décoration des bureaux à la fin 2019 afin de rendre les lieux plus agréables et fonctionnels pour recevoir des visiteurs, au demeurant fort nombreux. Mais cela ne va pas de soi :

« Tu vois, ici, on est vraiment au contact de la base. Les gens peuvent venir frapper à nos bureaux, on est accessibles... Peut-être même trop, parce que parfois on se fait aussi engueuler ! Mais c'est important pour nous, de pas être déconnectés, de rester accessibles. De mon temps, enfin, du temps de Martini, ce n'était pas comme ça. Attention ! Tu n'entras pas dans son bureau comme ça ! Ils étaient vraiment dans leur bulle. » *Marin, Notes de terrain, novembre 2021.*

*Le contact régulier avec les policiers de terrain.* Il n'est pas rare que les syndicalistes du Plateau soient contactés directement par des adhérents, voire, des adhérents mécontents d'un syndicat concurrent qui veulent les entretenir directement de leurs situations individuelles (procédure disciplinaire, incertitude quant à leur avancement, problème avec un délégué local...). S'ils estiment que ces demandes outrepassent la voie hiérarchique classique et qu'ils renvoient systématiquement l'adhérent vers son délégué départemental ou zonal<sup>72</sup>, ils continuent d'y

---

<sup>70</sup> « Rémunérations, missions « inutiles »... le « malaise profond » des CRS », *Le Monde*, le 23/10/2017.

<sup>71</sup> « Morts sur le Pont-Neuf : les syndicats divisés après la mise en examen d'un policier », *Le Monde*, le 2/05/2022.

<sup>72</sup> Dans le bureau du secteur paritarisme, je m'entretiens avec Luc qui m'explique les subtilités des règles d'avancement de la police nationale. Nous sommes interrompus par son téléphone : « Je ne connais pas le numéro.

répondre et d'apporter une écoute à celles et ceux qui les appellent, à l'égard d'Amina, de la responsable du secteur social qui reçoit directement, dans le cadre du dispositif *Privilèges*, les coups de fils de policiers et les inscrit par elle-même sur l'interface de l'application.

Ce faisant, les syndicalistes mènent un important travail émotionnel<sup>73</sup> à direction de leurs mandants, surprenant pour plusieurs raisons. Les métiers policiers, encore aujourd'hui très majoritairement masculins, sont encore souvent décrits dans la littérature scientifique comme étant dominés par le virilisme et le rejet de l'expression de ses émotions. Comme l'indiquent les travaux de Marc Lorient<sup>74</sup>, les policiers seraient contraints, « pour protéger leur image personnelle, de taire leurs peurs, de nier leurs souffrances ». Avec Valérie Boussard et Sandrine Caroly<sup>75</sup>, il montre également la résistance à l'arrivée de psychologues de soutien. Mes observations s'inscrivent aussi à rebours des travaux sur le syndicalisme et les émotions, comme Sabine Fortino<sup>76</sup> qui décrit très bien les réticences qu'ont les cheminots à traiter des émotions dans le travail, avec l'idée que l'émotion et les sentiments, c'est le psychologique, c'est l'individuel, c'est les psys et les assistantes sociales et cela s'opposerait aux revendications collectives. Ici, au contraire, les syndicalistes revendiquent ces titres au service de leurs adhérents. Les syndicalistes investissent stratégiquement des « émotions essentialisées comme féminines<sup>77</sup> » telles que l'empathie, l'écoute, la sollicitude dans une large variété de domaines d'intervention syndicale : affaires de harcèlement moral, disciplinaires, mutations dérogatoires (de policiers blessés, en situation de handicap, proches aidants...), récompenses pour actes de bravoure, accès au logement, etc. Loin d'être un travail dévalorisé ou délégué aux femmes, le fait de pouvoir s'entretenir directement avec un policier de terrain dont le cas a été médiatisé (car grièvement blessé, ayant tenté de se suicider, ou encore accusé de violences) pour recueillir son sentiment sur les événements et l'assurer du soutien moral du syndicat relève même au contraire du domaine réservé du secrétaire général ou du cercle de direction restreint. Cette attention est d'autant plus forte que les concurrences avec les autres syndicats est vive et par conséquent, il est très fréquent qu'ils viennent en aide aux policiers issus de syndicats

---

Je crois bien que... ». Il décroche avec le haut-parleur. Au bout du fil, une policière parle avec une vive émotion. Elle vient d'apprendre qu'elle est sous le coup d'une procédure disciplinaire pour manquement au devoir de loyauté. Elle explique qu'elle travaille au contraire « très dur dans l'intérêt de [son] service » : « mais ils m'ont dit que je souffle et que je me plains [...] ». Elle s'écrie : « Alors c'est ça, la police nationale ? ». Fixant le téléphone, le secrétaire national parle d'une voix douce en faisant des gestes d'apaisement : « Ecoute, je vais rappeler ton délégué. En attendant, ne va pas travailler. Il fait beau, sors te balader, va manger une glace, va au cinéma, change-toi les idées. Je m'occupe d'appeler ton délégué » [...]. Après avoir raccroché, il s'excuse : « c'est bien ce que je craignais, j'aurais pas du décrocher en voyant que je connaissais pas le numéro. Mais je m'y laisse toujours prendre. » Après avoir cherché les coordonnées de son délégué départemental, il parvient à le joindre. Visiblement agacé, ce dernier explique que c'est « cette collègue qui est particulière » et « pose problème ». Luc insiste : « Peut-être, mais là elle est vraiment pas bien. Elle était en larmes et tout. J'aime pas ça. Non, j'aime pas ça. Rappelle-là, d'accord ? ». Il se tourne vers moi : « Je te prie de m'en excuser, ça n'a rien à voir avec ton sujet... mais c'est aussi ça notre réalité ». *Notes de terrain, octobre 2022.*

<sup>73</sup> Hochschild, Arlie Russell. « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, vol. 9, no. 1, 2003, pp. 19-49

<sup>74</sup> Lorient, Marc. « Les policiers et la peur : au-delà du déni, la régulation collective des difficultés ». D'A-M Guénette et S. Le Garrec. *Les peurs au travail*, Octares, pp.139-153, 2016.

<sup>75</sup> Lorient, Marc, Valérie Boussard, et Sandrine Caroly. « La résistance à la psychologisation des difficultés au travail. Le cas des policiers de voie publique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 165, no. 5, 2006, pp. 106-113.

<sup>76</sup> Fortino, Sabine. « La mise au travail des émotions », *Terrains/Théories* [Online], 2 | 2015.

<sup>77</sup> Avril, Christelle. « Les compétences féminines des aides à domicile », in Gojard Séverine, Gramain Agnès et Weber Florence (dir.), *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, (2003) pp. 187-207.



concurrents, non sans s'être assurés auprès des délégués locaux qu'ils pourraient ainsi récupérer des adhérents. Dans les discussions informelles, les anecdotes de syndicalistes plus anciens ou d'un autre syndicat ayant refusé de les aider, ou les ayant simplement traités avec indifférence ou mépris ne manquent pas<sup>78</sup>. A l'inverse, les syndicalistes se valorisent de recevoir remerciement, parfois cadeaux, pour les situations individuelles qu'ils sont parvenus à régler, ce qui est toutefois chose rare : « les collègues, ils sont ingrats<sup>79</sup> ».

Les syndicalistes d'Unité sont ainsi personnellement très attachés à ce travail, qui consiste pour eux à « remettre de l'humain » dans le management de la police nationale. Bien que pesant et chronophage selon eux, « c'est du vrai syndicalisme ». Mais les demandes qui leurs sont adressées, du registre de la plainte, de la tristesse ou parfois, de la colère, sont ainsi converties en domaine d'intervention syndicale. A la question que posait Dominique Monjardet<sup>80</sup> de savoir, quelle reconnaissance peut-il y avoir à l'égard des fonctionnaires de base, qui font le travail que personne ne veut faire ? Nous pouvons répondre que le syndicalisme policier contribue à apporter une reconnaissance, horizontale, par les pairs.

## Chapitre 3 : Permanent, une fonction dévorante

Le quotidien du Plateau, le fait d'y être détaché à temps plein pour y travailler est la source de beaucoup de fantasmes et de rumeurs en interne auprès de la base des policiers, véhiculant l'idée que les membres du BN seraient des « privilégiés », « payés à ne rien faire » ou à « copiner avec l'administration ». Fort sensibles à ces rumeurs, les syndicalistes rivalisent de contrôle et d'auto-contrôle<sup>81</sup>. Au quotidien, ils s'accusent mutuellement, sur un ton plus ou moins blagueur, de fainéantise.

Mais compte tenu des considérations formulées dans le chapitre précédent, le travail syndical policier exige une forte disponibilité des syndicalistes. A n'en pas douter, ce syndicat est une « *greedy institution*<sup>82</sup> », une institution dévorante.

---

<sup>78</sup> « Je me souviendrais toujours, je me présente dans mon tout premier commissariat, j'entre dans le bureau de mon délégué, le mec est sur son ordinateur, un pied sur la table. Je me présente à lui, j'étais quand même impressionné, c'était ma première affectation ! Le mec me regarde à peine, c'est tout juste s'il m'ignore pas... donc je vais dans le bureau d'à côté et là, rien à voir ! « Bienvenue, voilà le vestiaire, ici est la salle de repos, tu veux un café ? Tu es ici chez toi. Voilà, ça, ça change tout ! Du coup, je ne suis pas resté [chez la concurrence] ». *Notes de terrain, septembre 2022.*

<sup>79</sup> Notes de terrain, hiver 2020.

<sup>80</sup> Monjardet, Dominique. Op. cit., 1996.

<sup>81</sup> A mon arrivée à 9h, je retrouve le secrétaire général en train de fumer sa clope en bas du bâtiment. C'est alors que nous croisons Léo, qui s'en va. « On peut savoir où tu comptes aller exactement ? » Léo indique qu'il a un rendez-vous médical et, à ma grande surprise, il lui tend un certificat pour le prouver. « D'accord, donc tu es de retour à 10h ». Léo ne semble pas surpris. Nous montons. Arrivés sur le Plateau, le secrétaire général s'exclame : « Hé ben ! ça ne sent pas la transpiration ici, c'est moi qui te le dis ! ». *Notes de terrain, janvier 2020.*

<sup>82</sup> Coser L. A. (1974), *Greedy Institutions: Patterns of Undivided Commitment*, New York, Free Press.

Franzway S. (2001), *Sexual Politics and Greedy Institutions. Union Women, Commitments and Conflicts in Public and Private*, Annandale, Pluto Press.

Bureau des conditions de travail. Lorsqu'il a fini d'écrire son message sur WhatsApp à destination des délégués concernant la cartographie des OPJ, Yohan décide de partir prendre son train : « Vous me reverrez plus avant longtemps, les gars ». Il se tourne vers moi : « tu vois comment on est exploités, ici ? Et, pourtant, je ne suis que délégué national ! Ils me font sans arrêt faire des heures supp'. Pour une formation organisée à Bordeaux, ils m'ont forcé à revenir de mes vacances cet été ». « Dis ! Tu veux un mouchoir ? » intervient Christophe, secrétaire national. « Tu veux qu'on parle de vacances ? Moi, je n'ai eu qu'une semaine ! Et encore, tous les soirs, je consultais mes messages aux toilettes pour ne pas me faire engueuler par ma famille, avec qui je passe quand même très peu de temps... ». « Tu as raison, rétorque Yohan, je veux bien un mouchoir, finalement ! » *Notes de terrain, décembre 2019.*

Cédric a demandé aux bureaux départementaux de lui retourner des tableaux Excel comportant des informations sur les adhésions réalisées auprès des ADS/PA. Ayant reçu de nombreuses réponses par mail, il clique sur l'une d'entre elles, le tableau Excel « rempli » est en fait quasiment vide. Il éclate d'un rire jaune : « OK, ils se foutent de ma gueule. » Il se tourne vers moi, « bon ben je sais ce que je vais faire cet après-midi, je vais tout refaire ». *Notes de terrain, février 2020.*

Sur la trentaine de personnes présentes quotidiennement sur Le Plateau, la quasi-totalité sont mariés avec des enfants, 12 sont originaires de province. La semaine est donc rythmée par l'arrivée progressive des provinciaux le lundi matin jusque dans l'après-midi et leur départ progressif à partir du jeudi après-midi. Durant la semaine, les provinciaux sont hébergés en chambre d'hôtel ou, pour la majorité, en colocation louée par le syndicat, ce qui a nettement contribué à renforcer leurs liens : ils se retrouvent le soir autour d'une bière pour décompresser de la journée et continuer à échanger sur divers dossiers en cours. A cela s'ajoutent les nombreux déplacements en province lors de Tours de France thématiques (investigation, PAF, DROM-COM) ou tout simplement lors d'Assemblées Générales locales ou campagnes d'adhésion dans les écoles de police. A cette occasion, des échanges ont lieu avec les délégués locaux jusque tard le soir. En plus de ces créneaux de travail fort étendus, il n'est pas rare qu'ils soient retenus par des initiatives ou rencontres à l'extérieur, que j'aperçoive l'un d'entre eux à la télévision alors qu'il était déclaré en congés, fort limités au demeurant, ou qu'ils répondent à leurs collègues restés sur Le Plateau par téléphone, que les pauses-repas soient écourtées pour répondre aux questions des délégués ou encore, que les syndicalistes se plaignent de devoir répondre à des questions par téléphone jusque tard dans la nuit, lorsque les délégués de service ont achevé leur journée de travail. J'en ai moi-même directement fait l'expérience : désireuse d'être présente sur le Plateau aux mêmes horaires que Philippe, le responsable du secteur communication, ce dernier m'indique finir en général ses journées à minuit pour mettre en ligne les derniers extraits des plateaux TV réalisés par les porte-parole et reprendre sa journée aux alentours de cinq heures du matin, n'ayant besoin que de peu d'heures de sommeil. N'ayant pas les mêmes capacités, il m'a rapidement fallu renoncer.

Mouvement des retraites, confinement, accusations de racisme par le ministre de l'Intérieur et le Président de la République, mobilisations collectives contre ces accusations, Beauvau de la sécurité, loi sécurité globale, débâcle du maintien de l'ordre au stade de France, nouvelle mobilisation contre la réforme des retraites : ces quelques exemples sur le temps de mon enquête montrent que tout se passe comme si les membres du Bureau National étaient en

état d'urgence permanent. Cette situation est particulièrement visible pour le secrétariat général : Emmanuel va d'une tâche à l'autre et les syndicalistes défilent dans son bureau pour l'entretenir de différentes choses : le suicide d'un collègue, d'autres mis en cause parce qu'un gardé à vue s'est suicidé dans sa cellule, une vidéo « anti-police » découverte sur les réseaux sociaux, la gestion de conflits autour des heures de détachement, le choix des syndicalistes parisiens appelés à siéger dans une instance, une faille dans un dispositif de maintien de l'ordre<sup>83</sup>, les avancements, le programme du prochain Actu Police<sup>84</sup>, les publications sur les réseaux sociaux à valider, les conflits avec l'administration qui semble vouloir favoriser un syndicat concurrent moins contestataire sur un dossier. Il reçoit également divers courriers à destination du ministre de l'Intérieur qu'il corrige avant de signer et de faire partir au courrier. Au total, il suit tellement de dossiers, prodigue tellement de conseils et de consignes qu'il me confie avoir l'impression de ne rien faire<sup>85</sup>. Etant donné que les syndicalistes travaillent le plus souvent dans l'urgence, il n'y a pas de place pour les longs récits, ni de soi, ni d'une affaire en cours : sur le Plateau, lorsque l'on a quelque chose à raconter à un collègue, on ne s'étale pas. « Je te la fais courte ! » est sans nul doute l'expression la plus entendue au quotidien dans les interactions entre syndicalistes.

La troisième dimension de cette institution dévorante, qui exige donc à la fois une forte disponibilité et écoute à l'égard des policiers de terrain sur des horaires étendus, de savoir passer d'un interlocuteur à l'autre, d'un dossier à l'autre rapidement sans pour autant le négliger, est qu'il complique grandement l'expression de ses propres émotions, ressentis. En clair, le travail au BN rend « étranger à soi »<sup>86</sup>. En effet, s'ils se plaignent régulièrement auprès de moi que les histoires rapportées par leurs mandants sont parfois difficiles à écouter, si je suis parfois avertie qu'en ouvrant un dossier je pourrais peiner à fermer l'œil la nuit qui suivra, il n'y a aucune place à l'expression de ses propres émotions. Ainsi, il est fort rare que les syndicalistes laissent libre court à leurs émotions, en particulier la tristesse.

Mais plus encore, les syndicalistes éprouvent de vives réticences à revenir sur leur propre parcours. C'est que le travail syndical policier exige des syndicalistes qu'ils sachent parler « au nom de tous les policiers », « de l'intérêt des collègues », au lieu d'être des « pleureuses ». C'est ainsi qu'en amont d'une négociation, voulant emmener avec lui un policier de terrain, un secrétaire national précisera à son collègue : « tu me trouves quelqu'un qui sait parler pour tous les collègues, hein, pas un qui va venir pour chouiner sur son cas personnel<sup>87</sup> ! ».

## Chapitre 4 : Un syndicalisme ancré dans le mouvement social...

---

<sup>83</sup> Il semblerait que les locaux de campagne d'Edouard Philippe aient été taggués malgré l'important dispositif CRS déployé sur les lieux.

<sup>84</sup> Le magazine du syndicat.

<sup>85</sup> Notes de terrain, février 2020.

<sup>86</sup> Hoschild, art. cit., 2003.

<sup>87</sup> Notes de terrain, novembre 2019.

L'une des principales raisons du succès du syndicalisme proposé par Unité réside dans la capacité à mobiliser les policiers et les inviter à protester publiquement contre les situations qu'ils trouvent injustes. Sur le temps de mon enquête, j'ai pu observer les coulisses de plusieurs de ces protestations publiques et collectives : un rassemblement devant le procès de Viry-Châtillon, les manifestations contre la réforme des retraites en 2019 et 2020, les rassemblements au sortir du premier confinement, suite aux déclarations du pouvoir politique sur les « soupçons avérés de racisme », les « violences policières » et « contrôles au faciès », la manifestation devant l'Assemblée nationale suite à l'assassinat du policier Eric Masson, les rassemblements contre la réforme des DDPN, les manifestations contre la réforme des retraites en 2023, face à la mise en examen des policiers marseillais dans l'affaire Heidi, le Bus Tour à l'occasion des Jeux Olympiques, pour ne citer que ces exemples.

Je propose ici une focale sur le mouvement des retraites de 2019 qui frappe par son ampleur et sa durée, et est riches d'enseignements quant au rapport au reste du mouvement social. Ce qui m'intéresse ici, est de discuter l'idée du corporatisme des syndicalistes d'Unité. Le débat qui anime les sociologues sur ce terme n'est pas sans rappeler celui sur le prétendu corporatisme des cheminots à l'époque des grandes grèves de 1995. Accusés dans le débat public de ne se soucier que de leur régime spécial de retraites, leur discours et stratégie est analysé de façon plus objective par l'enquête de terrain d'Olivier Schwartz<sup>88</sup>. L'auteur dissèque les intérêts dits « corporatifs », terme moins connoté que corporatiste. Inévitables dans la mesure où les gens se mobilisent avant tout pour leurs intérêts propres, ces intérêts corporatifs s'adosent bel et bien à l'identification à l'ensemble du peuple salarié et à la défense du service public. Il y a donc un pendant corporatif et un pendant universaliste, selon Schwartz, aux mobilisations des cheminots. Nous allons voir que cela va plus loin en ce qui concerne les policiers.

### **Un syndicalisme inscrit dans le mouvement social**

A la différence de son principal concurrent, Alliance Police Nationale, les porte-parole d'Unité prennent régulièrement et publiquement position en faveur d'autres mouvements de protestation sociale, à l'exemple des « gilets jaunes » au moyen d'une grève des procès-verbaux sur la voie publique le 17 novembre<sup>89</sup>, première journée de mobilisations, ou des mobilisations en faveur de la sauvegarde du système de retraites. Dans les discussions collectives les origines ouvrières de bons nombres de ces syndicalistes ne manquent pas de rejaillir « on parle de violences, mais ce que pouvait me raconter mon père ! Non, de nos jours, on est vraiment en charentaises !<sup>90</sup> »

Par contraste avec ses concurrents, Unité n'hésite pas à mobiliser en dehors des cercles policiers et à s'adresser à l'ensemble de la population, comme en témoigne le succès de la pétition « je soutiens ma police<sup>91</sup> » dans le contexte des mobilisations policières de

<sup>88</sup> Schwartz Olivier. Sur la question corporative dans le mouvement social de décembre 1995. In: *Sociologie du travail*, 39<sup>e</sup> année n°4, Octobre-décembre 1997. Grèves. Automne 1995 – F. Dubet. pp. 449-471.

<sup>89</sup> Guenot, Marion. « Quand les hommes en bleu débattent des gilets jaunes », *The Conversation*, octobre 2019.

<sup>90</sup> Autour d'une bière le soir dans le bureau des CRS, Notes de terrain, février 2020.

<sup>91</sup> Recueillant plus de 50 000 signatures, ce succès rapide est dû aux tournures de phrases très générales et inclusives à l'égard du lecteur « votre police » et aux formulations allusives à l'égard de ceux qu'ils désignent comme adversaires : « certains », « certaines franges de la population ». Plus surprenant, cette pétition s'adresse aussi aux justiciables : « [...] nous devons parfois intervenir lorsque vous commettez des infractions susceptibles de mettre votre vie ou celle des autres en danger, ou lorsque vous commettez des actes répréhensibles pour la société dans laquelle nous vivons ». La pétition, ainsi adressée à « la population » dans son ensemble et non aux décideurs politiques comme c'est l'usage, avec la demande du soutien de principe à l'institution comme seule

l'après-confinement, ou encore ces mots du secrétaire général lors de la manifestation du 19 mai 2021 en hommage au policier Eric Masson : « Les policiers sont pourtant les filles et les fils du peuple, parfois issus de l'immigration, souvent des classes moyennes et populaires laborieuses, courageuses [...] Les policiers, le cœur brisé, composent le 17 et en appellent à leurs concitoyens ». Il en va de même pour le rapport à la magistrature. Dans un contexte de vive défiance quant à un « laxisme judiciaire », des positions communes sont signées avec Unité Magistrats FO. Ces prises de position s'extraient des logiques discursives habituelles, sur la faiblesse des réponses pénales du côté judiciaire d'une part et la mauvaise qualité des procédures policières d'autre part<sup>92</sup>. Les liens avec l'extérieur s'incarnent aussi dans l'invitation récurrente du rappeur Kaotik 747 qui, lors de ses performances, aime à faire scander à la foule de policiers : « Sans armes, ni haine, ni violence ! ».

En contexte de grande tension, entre la police et les manifestants sur le terrain, ce soutien devient plus malaisé. Le cadrage médiatique du débat public organisant la confrontation entre « pro » et « anti-police », place Unité dans une position de porte-à-faux entre la défense du corps policier et celle d'un mouvement social qu'ils soutiennent également : en témoigne la vive émotion provoquée par la déclaration de l'ex-secrétaire général : « Je vais être très cru, mais c'est bien fait pour sa gueule<sup>93</sup> ».

En effet, les policiers que j'observe guettent avec attention les autres mobilisations. Bien que la grève des cheminots, historique, occasionne de nombreux désagréments aux syndicalistes du BN qui viennent de province, ces derniers ne cachent pas leur satisfaction de les voir se mobiliser aussi fortement. De par ma situation de chargée de cours à Paris 8, je suis fréquemment sollicitée pour les informer des avancées de potentielles grèves étudiantes : « Si les étudiants bougent, là c'est sûr, le gouvernement va plier. Les étudiants, c'est la jeunesse, c'est l'avenir de la société ». Emmanuel, qui a participé, en tant que CRS, à l'évacuation de la Sorbonne contre le CPE en 2006, m'interroge sur la grève à Paris 8 début février 2020 :

- Emmanuel : « Ça y'est, enfin c'est parti ? »
- Moi : « Il y a une forte mobilisation qui débute, oui. »
- Emmanuel : « Mais, (il martèle), concrètement ça en est où ? La fac elle est bloquée ? »
- Moi : « Non, il y a plutôt des cours alternatifs... »
- Emmanuel : « Mais, ça va pas bloquer bientôt ? »
- Moi : « Je ne pense pas. Ça n'existe plus trop, les blocages, de nos jours. »
- Emmanuel : « Mais c'est le blocage qu'il faut. C'est le nombre de facs bloquées qui permet de se faire entendre (je souris) ! C'est nul ». *Notes de terrain, février 2020.*

Plusieurs ingrédients sont ici réunis, de sorte que le mouvement contre le projet Delevoye a été particulièrement massif au sein de la police nationale. *Premier ingrédient*, les policiers sont mobilisés contre une réforme qui touche l'ensemble du peuple salarié, particulièrement le bas de l'échelle sociale<sup>94</sup>. A ce titre, il importe aux syndicalistes du Plateau

---

revendication, témoigne de cette capacité qu'ont les syndicats de gardiens de la paix à s'exprimer pour prendre la défense de l'institution policière dans son ensemble.

<sup>92</sup> « Violences contre les forces de l'ordre : « L'incompréhension entre police et justice n'est pas une fatalité », Tribune collective, *Figaro Vox*, le 19/05/2021.

<sup>93</sup> Sur C-NEWS, le 9/02/2019.

<sup>94</sup> Didry, Claude. « Réforme des retraites : une opposition profondément ancrée dans la société », *AOC*, 2023.

que les manifestations aient lieu sans heurts avec leurs collègues mobilisés dans le maintien de l'ordre sur le terrain. A la veille de la première journée de grève des cheminots, Adrien, responsable du secteur CRS, s'interroge sur l'opportunité d'aller rendre visite à ses collègues qui seront mobilisés sur le terrain : « je voudrais être sûr que ça se passe bien demain ». Je ne saurai pas s'il y est finalement allé, mais cette hésitation traduit l'inquiétude que des affrontements aient lieu. Lors de la première grande manifestation de salariés, quatre jours plus tard, dans tous les bureaux du Plateau on regarde avec inquiétude les vidéos de la grande manifestation pour les retraites. Au bout d'un moment, les commentateurs lancent un « aucun incident n'est à déplorer », j'entends des soupirs de soulagement, quelques applaudissements dans tous les bureaux.

*Deuxième ingrédient*, le parapluie est ouvert pour l'ensemble des policiers mobilisés. Les syndicalistes du bureau national, tous en contact avec les délégués locaux, reçoivent des remontées du terrain des agents mobilisés. Les réactions hostiles des hiérarchies locales ne se sont pas fait attendre, et ils décident de compiler quelques-unes de ces réactions dans un tract intitulé « Ils oublient qu'on se bat aussi pour eux ». Voilà quelques exemples de réaction : « CSP Colmar : La cheffe de la CSP, commissaire divisionnaire prévient les délégués syndicaux pour leur dire qu'ils étaient passibles de sanctions disciplinaires / CSP Chelles, les fonctionnaires convoqués par le commissaire et la capitaine pour avoir mis de la rubalise, demandent de l'enlever et s'entendent dire vous m'avez mis un couteau dans le dos ». Chaque branche de la police nationale possède ses modes d'action : le zèle pour la PAF, la MCI Code 562 pour les unités de voie publique, les arrêts maladie pour les CRS. Mais plus intéressant encore, certaines modalités d'action se transmettent d'une branche à l'autre le temps de cette mobilisation. Au rassemblement devant le CESE la semaine suivante, je rejoins Adrien et Romain, qui gèrent le secteur CRS et sont informés en temps réel du nombre d'arrêts maladie. Romain donne l'astuce aux policiers de voie publique : « Ils leur suffit de dire qu'ils vont voir un médecin. Ils sont alors considérés comme consultants. Même s'ils ne trouvent pas de médecins, même si le médecin ne leur décèle aucune pathologie : et puis de base on est tous malades ! ». Mon étonnement semble l'amuser : « Ben ouais, on est des rebelles nous [les CRS], on sait comment protester, faut pas nous faire chier ! ». Ils me disent que le « 1<sup>e</sup> rideau » est tombé », que la hiérarchie a rappelé le 2<sup>nd</sup> rideau pour les remplacer, mais il ne va pas tarder à « tomber » également. 700 CRS sont actuellement malades répartis sur une dizaine de compagnies. Notamment celles qui sont chargées de la protection du Président de la République. La Police Aux Frontières n'est pas en reste, nous recevons des photos de foules monstres dans les aéroports. Habituellement, un agent de la PAF consacre une trentaine de secondes au contrôle d'un voyageurs, ici ils contrôlent tout, ce qui prend un bon quart d'heure à chaque fois.

*Troisième ingrédient*, la mise sous pression du politique et de la haute hiérarchie. Une CAPN est prévue à cette même période et les représentants d'Unité menacent de la boycotter. Il en va de même pour le rassemblement devant le CESE cité plus haut. Dans un premier temps, le rassemblement avait été interdit par le préfet Lallement, les syndicats ont alors saisi le ministre qui a accepté de pousser le préfet à l'autoriser. Tout le quartier a été bouclé par les gendarmes, seuls les journalistes et policiers, et une sociologue, sont autorisés à rentrer. Avec Alliance, nous sommes à peu près deux centaines. Un syndicaliste m'explique : « tu vois ça c'est une des spécificités du monde policier, on a pu faire le forcing pour être ici, on a ce genre de passe-droit. Quand on fait ça, le politique a tout de suite peur ». Cette remarque laisse son proche collègue, Jean-Philippe, dubitatif.

*Quatrième ingrédient*, la mise en avant des intérêts corporatifs. Le premier ministre, Edouard, Philippe, prend la parole. Nous l'écoutons en direct des smartphones, pestant de ne pas avoir pensé à prendre une sono pour retransmettre le discours du ministre. Des petits groupes se

forment autour des téléphones et dans le froid. Autour de moi, le terme de « bonus-malus » fait réagir<sup>95</sup>. Le ministre déclare : « Je veux d'abord confirmer à nos forces de sécurité intérieures que ceux qui sont exposés à des fonctions dangereuses dans le cadre de missions régaliennes, comme les pompiers, les policiers, les gendarmes, les gardiens de prison et bien-sûr les militaires, conserveront le bénéfice des dérogations d'âge. » La formule, fort ambiguë, pousse tout le monde à se presser vers Jérémie, le chef des conditions de travail, pour avoir son analyse, il s'agace de n'avoir aucune réponse à apporter, il n'était pas favorable à ce que le mouvement démarre si tôt. Lorsque je le suis pour déjeuner, il m'explique : « Ça va finir par se démerder, on s'est toujours démerdé, nous les flics. De toutes façons, on n'est pas les cheminots, le jusqu'au boutisme n'a jamais existé chez nous. Donc, au bout d'un moment, on s'échine à trouver des solutions ». Par la suite, il comparera la situation des policiers du CEA avec celle des commissaires qui n'ont pas les mêmes intérêts qu'eux dans cette réforme, leurs études sont plus longues, leur travail moins lourd, ils partent souvent à la retraite à 60 ans, peuvent faire un autre métier après, etc. Il m'entretient également des revendications de l'éducation nationale « L'éduc' nat', ils n'ont quasiment pas de primes. On se regarde beaucoup avec l'éducation nationale, parce que c'est un peu le contraire l'un de l'autre, ils nous prennent souvent en exemple. Après, ce qui craint, c'est qu'on a voulu partir en même temps qu'eux, et le problème c'est que s'ils lâchent pour nous, ça va énerver tout le monde. Tout le monde aura la haine contre nous aussi et les collègues vont le payer sur le terrain ».

La tension est grande, à ce stade. Une rencontre avec le ministre est prévue et ils se demandent jusqu'où ils iront pour faire entendre leurs revendications : boycotter la CAPN qui doit avoir lieu à la fin de la semaine ? Quid de la manifestation des gilets jaunes de samedi, qui s'annonce être sous haute tension une fois de plus ? Mais voici que lors de la rencontre avec le ministre, le gouvernement annonce abandonner l'aspect missionnel et les syndicats annoncent alors la suspension de leur mouvement. Dans la foulée, la CAPN a eu lieu vendredi, car il n'y avait plus lieu de boycotter cette réunion : « heureusement qu'on avait bossé dessus quand même ! » et tous les dossiers sont passés. Mais les agents du secteur paritarisme sont maussades, pour qui l'abandon de la mobilisation ne va pas de soi. A la fin du mois de décembre, en pleine trêve des confiseurs, le gouvernement annonce vouloir préserver intégralement le système de retraites des militaires, notamment des gendarmes, ce qui déplaît fortement aux syndicats policiers qui annoncent alors la reprise de la mobilisation.

A compter de la rentrée 2020, cinq ingrédients auront rapidement raison de la mobilisation policière contre la réforme des retraites. *Les divisions entre les petits fonctionnaires de police.* En me rendant dans le bureau des PATS, j'assiste à un débat sur la pénibilité du métier avec Michel, en charge du médical dans le secteur conditions de travail. Laurie, déléguée nationale du secteur, n'est pas pour dire que tous les administratifs sont en situation de dangerosité, les critères de dangerosité concernent surtout les actifs. C'est bien différent pour la PTS, eux sont confrontés à des risques réels, ils sont au contact de la mort, mais pour les agents techniques, selon Laurie, il s'agit davantage de la pénibilité. Ce débat est rythmé par une actualité particulière, deux ouvriers en charge de porter et transporter le matériel des CRS ont trouvé la mort des suites d'un AVC à quelques semaines d'intervalle. Une manifestation de la PTS est prévue, sans drapeaux syndicaux, mais au BN, presque personne n'a le temps de les y accompagner. Laurie s'inquiète de savoir s'il y aura beaucoup de monde, des consignes hiérarchiques ont été données spécialement pour l'occasion, comme de ne pas autoriser les arrêts maladie et les congés. Cela n'a pas empêché l'organisation de bus, mais son rappel

---

<sup>95</sup> Une policière de la PAF : « On dirait une compagnie d'assurance privée pour les bagnoles, on parle pas de retraites, là ? ».

téléphonique aux déléguées et adhérentes n'est pas très fructueux<sup>96</sup>. Dans le métro, elle m'expliquera que la PTS ont bel et bien le droit de grève, mais que ce n'est pas dans leur culture : « parce que c'est pour les victimes, il y a un attachement fort aux victimes, victimes de viol, victimes d'homicide, s'ils laissent pourrir les trucs ce sera un frein à l'enquête ensuite. Donc l'idée c'est plutôt de faire une grève des stats. Parce que la grève des stats c'est uniquement la guerre contre l'administration ». Dans l'ensemble, la manifestation fait penser à une manifestation d'infirmières<sup>97</sup>, mais les policiers actifs sont quasiment absents.

*L'injonction à rester en retrait de la mobilisation.* Le 8 janvier, Unité annonce dans un tract qu'ils manifesteront ouvertement aux côtés des salariés, mais de nombreux messages, par lettre et sur les réseaux sociaux, venus principalement des membres de la gauche radicale pensent-ils, les y fait renoncer. Ils se vivent comme pris en étau entre l'injonction à rester en retrait des manifestations et les médias, qui ne les invitent plus que pour parler des scènes de « violence policières », qu'il s'agisse du mouvement des retraites ou des gilets jaunes.

*Les menaces de sanction et de rétorsion.* Il y a de vives tensions autour des nuiteux qui ont très activement participé au mouvement, consigne a été donnée d'engager des poursuites disciplinaires. Au BN, on s'active pour convaincre le DGPN et les DDSP concernés de ne pas se déplacer en échange que des discussions aient lieu sur le statut du travailleur de nuit. A la mi-janvier, j'assiste à un rassemblement général « de crise » sur Le Plateau, à l'appel du secrétaire général. Nous nous retrouvons toutes et tous dans la salle de conférences, c'est inhabituel, nous sommes serrés comme des sardine. Une inspection aura lieu pour vérifier que tout le monde est en règle concernant les horaires de détachement et les emplois occupés. On s'inquiète de la sévérité de l'inspectrice envoyée pour l'occasion et des informations qui vont remonter « tout droit » chez le Préfet de Police. Lorsque j'interroge les plus anciens, Rémi et Jean-Philippe sur cette inspection, ils ne sont pas en mesure de m'expliquer d'où ça vient, ni s'il s'agit clairement d'une mesure de rétorsion. Lorsque je leur demande si c'est habituel, ils s'exclament : « on n'a jamais vu ça ! »

*L'essoufflement de la mobilisation dans le reste du monde du travail.* Ils discutent intensément des grèves et déplorent que le privé ne suive pas. Cela occasionne de vives tensions entre les syndicalistes qui s'écharpent sur la stratégie qu'il aurait fallu conduire quant au boycott des instances. « Nous, on n'a pas eu mandat pour partir de la réunion » : Marin et Jérémie se sont disputés avec Luc, non seulement sur la stratégie de la mobilisation et le choix de suspendre le mouvement, mais aussi sur la question de l'intersyndicale, car les concurrents, de même que les officiers et commissaires, n'ont pas les mêmes positions sur les travailleurs de nuit.

*La complexité des enjeux.* La lecture du projet de loi pour la réforme des retraites parue tout début janvier est fort malaisée<sup>98</sup> en plus d'avoir du être travaillée dans l'urgence. Stevee, le

---

<sup>96</sup> Au téléphone, elle demande à une adhérente si elle fait grève aujourd'hui. Gros silence. « Allo ? ben essaie de te renseigner parce qu'on ne peut pas t'empêcher de te mettre en grève parce qu'il y a un préavis qui est national. »  
*Notes de terrain, janvier 2020.*

<sup>97</sup> Blouses aux tons clairs, pancartes, slogans, chants, performances artistiques.

<sup>98</sup> « Les services accomplis, antérieurement à l'entrée en vigueur du système universel de retraite, dans un emploi classé dans la catégorie active en application du 1° du I de l'article L. 24 du code des pensions civiles et militaires de retraite et des dispositions réglementaires équivalentes applicables aux fonctionnaires relevant du régime de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, du premier alinéa de l'article 2 de la loi n° 57-444 du 8 avril 1957 instituant un régime particulier de retraites en faveur des personnels actifs de police, de l'article 4 de la loi n° 89-1007 du 31 décembre 1989 relative au corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne et du troisième alinéa du II de l'article 24 de la loi n° 96-452 du 28 mai 1996 portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire sont assimilés aux fonctions définies au I de l'article L. 723-1 du code de la sécurité sociale pour le calcul de la durée d'exercice des fonctions prévue par cet article. »



responsable du juridique, qui avait prévu de fêter son anniversaire en famille, reçoit le texte avec la consigne d'en donner une analyse dans une heure : « Ce texte est incompréhensible ! Ce serait fait exprès que ça ne m'étonnerait pas. Tu vois, t'es là à découvrir un truc pareil sur ta tablette, j'ai dû demander à mon fils de me prêter un ordinateur. Tout va passer par ordonnance et décret. Ça va être très compliqué à expliquer, on est sur des formules très inquiétantes ». Les syndicalistes les plus aguerris apparaissent comme désarmés face à l'écriture pour le moins technocratique qui caractérise la nouvelle classe politique<sup>99</sup>. Comme le dira plus tard Emmanuel en conseil syndical : « il y a eu la clause grand-père, puis la clause du grand-père italien, (il veut dire la clause à l'italienne), alors là j'ai décroché. J'avoue que j'ai arrêté de m'y intéresser<sup>100</sup> ».

En conclusion, on voit l'ambivalence de cette mobilisation, dont les acteurs ont toujours en ligne de mire le double enjeu, faire abandonner la réforme pour eux, faire échouer l'ensemble de la réforme. Pour cela, ils prêtent une attention forte à l'attitude de leurs collègues en maintien de l'ordre sur le terrain, ils dialoguent avec les autres composantes de leur confédération, ils manifestent discrètement aux côtés des autres salariés. Quand le mouvement s'affaiblit, cela fait ressurgir plus fortement les intérêts corporatifs, donne plus de poids aux forces hostiles aux policiers mobilisés. Le mouvement apparaît comme triplement fragmenté : entre les intérêts de classe divergents qui traversent la police, l'opposition entre policiers et non-policiers, et entre les corps de métiers chez les policiers, particulièrement les nuiteux et la PTS. Ce sont les deux principaux groupes qui engrangeront par la suite, des victoires sur leurs conditions de travail tandis que la réforme aura été abandonnée à cause de la pandémie.

## **Chapitre 5 : Ni cogestion, ni contestation permanente : le rapport de force**

A la fin de la négociation avec le représentant de la DCRPN, on se tourne vers moi pour savoir ce que j'en ai pensé. Tandis que, prise de cours, je bafouille quelque chose, Luc s'exclame : « Elle est venue voir comme les souris négocient avec le chat ! », ce qui agace franchement son interlocuteur, qui se lève, signe que la rencontre est terminée : « Monsieur L., vous êtes vraiment impayable ! Mais pas de doute que Madame saura voir clair dans votre jeu et vos mises en scène. » Lorsque nous nous retrouvons seuls, Luc semble inquiet : « c'est vraiment ce que je pense, c'est pas une mise en scène ». *Notes de terrain, novembre 2019.*

S'il est un terme qui fait hautement débat en interne, c'est celui de cogestion parce qu'il semble être, dans l'esprit des principaux concernés, synonyme de « copinage » avec

---

<sup>99</sup> Valentin Behr et Sébastien Michon, « Les profanes, les technos et les professionnels de la politique. Sociologie des ministres d'Emmanuel Macron », in Bernard Dolez, Anne-Cécile Douillet, Julien Fretel, Rémi Lefebvre (dir.), *L'entreprise Macron à l'épreuve du pouvoir*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2022, p. 131-142.

<sup>100</sup> Notes de terrain, printemps 2022.

l'administration. Les rares travaux qui se sont penchés sur cette notion le définissent, de façon plus neutre, comme « délégation aux « intérêts sociaux » de la mise en œuvre des politiques publiques » ou la « gestion, par les intéressés de leur propre affaire »<sup>101</sup>. En France, la police nationale a rapidement été étiquetée comme un modèle de cogestion quant aux relations entre administrations et syndicats<sup>102</sup>, en particulier en raison de l'intervention sur les carrières. Confrontée à mes observations, l'idée d'une cogestion se trouve être fortement nuancée par trois aspects : il y a une vive concurrence entre organisations et l'administration n'hésite pas à favoriser le syndicat dont la position est la plus proche de ses intérêts<sup>103</sup> ; de fait, la prise en charge de bon nombre de manquements de l'administration n'exclut pas la conflictualité comme nous allons le voir ; les répertoires d'action d'Unité sont bien plus vastes et les instances peuvent être des espaces de protestation collective comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Le syndicalisme d'Unité, reposant sur le rapport de force dans sa conception, n'a pas pour principe ni de cogérer ni de contester d'emblée<sup>104</sup>, mais de combiner ces deux approches dans l'optique de faire aboutir les dossiers.

### **Représenter : un autre travail émotionnel**

Cette partie du travail syndical policier consiste à faire face à des acteurs issus des classes supérieures : ministres, Président de la République, hauts responsables hiérarchiques de l'institution, commissaires et officiers. Nous avons vu dans le chapitre 2 qu'ils sont pour leur part issus des classes populaires, des plus petits grades de la police, des métiers tels que ceux de la patrouille sur la voie publique qui valorisent la force physique ainsi que le franc-parler<sup>105</sup>. Ils se trouvent ici en présence d'autres masculinités, valorisant ici l'élégance, un savoir parler précieux et technique, la « rationalité et la prise de décision » en fonction d'indicateurs techniques et juridiques reconnus comme légitimes<sup>106</sup>. De plus, le travail de négociation exige une autre manière de se tenir et de parler, des compétences de fermeté adossées à la maîtrise de soi et au sang-froid. Ce changement d'ambiance est tout d'abord matérialisé par les tenues vestimentaires : les jours d'audience ou de rencontre avec la hiérarchie et les politiques, les syndicalistes se présentent en costume et attaché-case, loin des jeans et baskets portés habituellement. S'ils déclarent ne pas être impressionnés par les interactions avec des policiers et acteurs politiques plus gradés qu'eux<sup>107</sup>, ils veillent constamment à ne pas s'en laisser imposer<sup>108</sup>.

---

<sup>101</sup> Jobert B., Muller P., *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*, Paris, PUF, 1987

<sup>102</sup> Jobard Fabien et Jacques de Maillard, op. cité, 2016.

<sup>103</sup> Adrien, chef du secteur CRS, déboule dans le bureau d'Emmanuel : « Je commence à en avoir marre, il faudrait que tu interviennes. Il faudrait rappeler l'importance du fait majoritaire. Le copinage avec les béni-oui-oui d'UNSAlliance, ça commence à bien faire. Le fait majoritaire ne doit plus être négligé comme c'est le cas actuellement. » *Notes de terrain, février 2020*.

<sup>104</sup> Berlan, Aurélien. « Entre contestation et cogestion, les luttes territoriales face à l'État. Le cas de la lutte contre le barrage du Testet à Sivens », *Écologie & politique*, vol. 53, no. 2, 2016, pp. 105-128.

<sup>105</sup> Darley, Mathilde, et Jérémie Gauthier, art.cit., 2014.

<sup>106</sup> Rivoal, Haude. « Présentation », *La fabrique des masculinités au travail*. Paris : La Dispute, 2021, pp. 99-101.

<sup>107</sup> Contrairement à ceux qui travaillent au contact de plus fortunés, à l'exemple de ce qui a été étudié par Beaumont Amélie, « Le pourboire et la classe. Argent et position sociale chez les employés de l'hôtellerie de luxe », *Genèses*, vol. 106, no. 1, 2017, pp. 94-114.

<sup>108</sup> « Avant toute chose, j'interdis à mes hommes de dire « commissaire », ou « lieutenant » par exemple. Tu es délégué du personnel, tu n'es pas en dessous d'eux, c'est « Madame », ou « Monsieur ». » *Notes de terrain, septembre 2022*.

A côté des indignations collectives exprimées par Unité, j'ai interrogé individuellement chacun des membres du Bureau National sur ce qui est susceptible de les mettre, individuellement et intimement, « hors d'eux, les faire monter en pression, dégonder ». Sans grande surprise, il s'agit systématiquement du mépris de la part de ces interlocuteurs, qui, se révèlent être des marques de mépris de classe<sup>109</sup>.

Forts sensibles à ces marques de mépris, les permanents se vivent comme pris en étau entre des policiers de terrain qui les soupçonnent de copinage à l'égard de la hiérarchie et cette dernière qui les accuse régulièrement de « faire la lutte des classes », d'être « dans la confrontation permanente », « violents », « contestataires », « complotistes ». « Faire la lutte des classes » est une figure repoussoir dans l'institution dans la mesure où elle semble, aux yeux des syndicalistes, appartenir au corpus de la gauche radicale. Ainsi, les syndicalistes se voient à la fois renvoyés à leur devoir de loyauté envers l'institution et à leur condition de petits flics.

Analysons maintenant en détail comment le syndicat pallie aux manques de l'administration. Dans ce qui relève de ce que Pabion a appelé le « syndicalisme de services<sup>110</sup> », les policiers du Plateau ont tous, par le biais de leurs bonnes relations avec les administrations centrales, des informations avant les instances locales et ils sont ainsi les premiers, sinon les seuls, à diffuser ces informations à leurs délégués zonaux, départementaux, locaux et adhérents. Chez les CRS, par exemple, Romain reçoit tous les soirs les « feuilles de match<sup>111</sup> » et remplit un tableau sur une interface du site internet accessible aux adhérents CRS d'Unité. Il est également destinataire de la répartition des emplois des compagnies dans les divers événements estivaux. Après avoir traité les vœux des diverses compagnies, il note les vœux des commandants de compagnie, qui ne sont pas toujours les mêmes que ceux des troupes, puis transmet en avant-première, dès le mois d'avril, les affectations estivales, faisant face à de nombreuses rumeurs, à la déception ou à la joie des délégués de compagnie. Ce faisant, cela permet au syndicat d'avoir une vue d'ensemble de l'emploi de chacune d'entre elles, de veiller au bon respect des normes d'emploi et temps de repos afférents et, le cas échéant, de proposer à l'administration centrale une autre répartition des affectations ou organisation du travail. Cependant, en consultant les échanges par courrier sur la totalité de l'exercice, il apparaît que, dans l'immense majorité des cas, l'administration oppose des fins de non-recevoir aux propositions syndicales. D'une manière générale, on m'indique que sur les deux centaines de courriers adressés annuellement au ministre de l'Intérieur ou à la haute hiérarchie policière, suite n'est donnée qu'à une poignée d'entre elles.

Un cas particulier de « cogestion conflictuelle » a pu s'observer lors de l'intervention en école de police, dont j'ai pu venir observer le choix des postes en septembre 2022 à Nîmes, en compagnie de Renaud, délégué national. Il s'agit d'un moment particulièrement stratégique pour les élèves gardiens de la paix, qui vont par ce biais commencer à dessiner leurs carrières

---

<sup>109</sup> « Le chef du BADS me fait, à propos d'une petite jeune avec ses quatre enfants que j'aidais : « franchement, entre nous, entre nous, quatre enfants à... à peine vingt ans ? Mais comment c'est possible ? » J'lui dis « ça va, vous voulez pas qu'on discute de ses mensurations aussi ? » ». *Notes de terrain, décembre 2019*.

Renahy, Nicolas, et Pierre-Emmanuel Sorignet. « Introduction. Pour une sociologie du mépris de classe. L'économie des affects au cœur de la domination », *Sociétés contemporaines*, vol. 119, no. 3, 2020, pp. 5-32.

<sup>110</sup> Pabion, Benjamin. Chapitre 1. Le syndicalisme de services dans la fonction publique. Stratégies de recrutement et contraintes d'action dans la Police nationale In : *Le travail syndical en actes : Faire adhérer, mobiliser, représenter*, Paris : Editions du Septentrion.

<sup>111</sup> Les postes où sont affectées les compagnies.

en fonction de leur classement et des offres de poste disponibles. C'est aussi bien sûr un moment stratégique pour le syndicat, qui peut ainsi élargir la base sociale de son recrutement. Ceci, d'autant plus que l'administration policière ne publie que quelques éléments minimaux, à savoir le libellé général du poste et le nombre de places. Rien ne précise s'il s'agira de postes à l'accueil des commissariats, en brigade, en investigation. Dans les heures qui précède la réunion d'information à destination des élèves gardiens, Renaud se dépêche d'obtenir les derniers contenus de poste. Dans les semaines qui ont précédé, il a sollicité des délégués zonaux et départementaux susceptibles de renseigner les élèves sur tous les postes (des délégués de la DOPC sur la plaque parisienne, des CRS, du 93, de Nice et de Marseille). A ma grande surprise, les élèves découvrent surtout les réalités locales du département d'affectation et les réalités du métier policier qu'ils vont choisir :

Réunion d'information générale. Dans le brouhaha général, un élève-gardien en tenue demande discrètement à Renaud : « Moi, avec mon physique de petit blanc, est-ce que j'aurais ma place dans le 93 ? »

Renaud : « Bien sûr ! » (À la cantonade). « Ceux qui sont intéressés par le 93, il ne faut pas se laisser influencer parce qu'on en dit. A part Saint-Denis qui est vraiment chaud, il ne faut pas croire que c'est la guerre tous les jours. »

A une réunion d'information sur Nice, un élève gardien à la peau noire : « Est-ce que Nice, c'est bien mélangé ? Moi, ce qui me plaît, c'est le mélange des populations. Je voudrais être dans une ville vraiment cosmopolitaine ! » (La faute de français fait ricaner les autres élèves présents). Le délégué de Nice, noir lui aussi : « Dans ce cas, c'est Marseille qu'il te faut, mon gars ! Nice heu... (il rit)...c'est pas pareil » *Notes de terrain, septembre 2022.*

En dehors des réalités de la population et du métier policier, les élèves sont entretenus de la question épineuse du logement, de leur salaire et des choix budgétaires qu'ils peuvent opérer en sortie d'école, ce qui est particulièrement important pour ceux qui ont déjà une famille. Ils se voient également remettre les numéros des délégués de service avec lesquels ils peuvent discuter de tous ces éléments jusque tard dans la nuit avant de faire leur choix.

Le lendemain et selon leur concours, ils font la queue par ordre de classement. Ils sortent au compte-goutte de l'amphithéâtre, les premiers sont ravis, tandis que l'on voit les derniers sortir en pleurant. Pour les élèves qui ont choisi Marseille, ce n'est pas terminé. Ils se rendent auprès des délégués marseillais qui ont prévu pour eux un formulaire à remplir, arguant auprès du fait qu'ils sont « ultra-majoritaires » localement. Ce faisant, ils commencent par indiquer aux élèves gardiens les arrondissements où ils atterriront en police secours ou à l'accueil des commissariats. Ils continuent d'accompagner les élèves dans leur choix : « si c'est le judiciaire qui t'intéresse à terme, je te conseille plutôt d'aller manger ton pain noir quelques années à l'accueil et aux plaintes. Ça va te familiariser aux procédures. » Les élèves laissent leurs vœux par ordre de préférence, les syndicalistes feront ensuite leur choix avant de négocier ensuite avec les commissaires. La dernière page du formulaire, qui porte sur le CV des gardiens, est souvent laissée vide mais les délégués insistent : « il me faut des éléments pour que je puisse te défendre au mieux. J'sais pas, t'as pas un diplôme, un sport que tu pratiques, un hobby, une particularité ? ». Les délégués marseillais m'expliquent ensuite que durant ce laps de temps, ils iront « à la pêche » en contactant les élèves qui ne seraient représentés par personne. En plus

de quelques *goodies*, un livret d'accueil du gardien de la paix est distribué, récapitulant toutes les questions que les élèves peuvent être amenés à se poser. En dépit de ce rôle d'utilité publique, j'ai observé avec surprise que l'installation des stands syndicaux à la sortie de l'amphithéâtre ont été sources de vifs conflits avec les représentants de la direction de l'école qui ne souhaitent pas que nous soyons dans le passage, mais dans une rue à l'écart. Nous nous rendons donc sur les lieux aux aurores pour installer le stand d'Unité à la sortie de l'amphi, à distance jugée raisonnable. Se noue alors un accord avec les délégués d'Alliance qui s'installent à nos côtés et mènent, de leur côté, les mêmes tractations avec la direction de l'école et ce, sur un mode si tendu qu'il occasionnera un tract portant plus largement sur l'attitude de l'encadrement des élèves gardiens (interdiction d'avoir son téléphone portable, ainsi qu'aux élèves issus du concours national d'être présents à la sortie de l'amphi IDF et vice-versa)<sup>112</sup>.

*Désamorcer les conflits par l'expertise.* Bon nombre de dossiers traités par le secteur des conditions de travail sont susceptibles de transformer radicalement la vision que l'on peut avoir de la fonction policière, c'est par exemple le cas de l'affaire des étuis mi-cuisse. Il est souvent remarqué que les policiers de voie publique marchent, se déplacent ou se tiennent « comme des cow-boys ». Loin d'être volontaires ou surjouées, ces postures sont le fait du poids de la ceinture avec arme à feu positionnée sur la hanche, avec la multiplication des équipements qui y sont attachés : « depuis pas mal d'années, les collègues, on les charge comme des porte-avions. On met tout à la ceinture ! Moi, je suis dans la police depuis 30 ans : à l'époque il y avait le pistolet et puis l'étui menottes. Depuis ils ont ajouté le chargeur, le lanceur de balles de défense, le tonfa etc. Et tout ça c'est très lourd au niveau des hanches <sup>113</sup> » m'explique Damien, secrétaire national aux conditions de travail. Ce phénomène, bien connu au Canada, fait l'objet d'une véritable politique de prévention depuis près de vingt ans<sup>114</sup>. En France, bon nombre de policiers se contentaient de commander un étui cuisse pour soulager leurs douleurs. Une note du DGPN datée de 2017 vient alors proscrire l'utilisation de l'étui cuisse pour les policiers de voie publique. Pour Damien, il s'agissait à la fois de l'image donnée à la population et de la perception qu'a la haute hiérarchie des conditions d'intervention et, en particulier, d'interpellation. Le secrétaire national explique avoir, à l'été 2020, rencontré le DGPN pour lui proposer la mise en place de l'étui mi-cuisse, qu'il a acheté et présenté à cette occasion, en vrai et en photos. Ceci a été accepté et acté en juillet 2020, dans le contexte d'un véritable « tsunami », parmi les troupes depuis l'interdiction.

*Obliger l'administration à respecter les textes.* Enfin, un secteur particulièrement investi est le secteur médical et les CHSCT/F3SCT<sup>115</sup> dont j'ai pu suivre une formation à destination des nouveaux élus locaux sur Le Plateau. Après un tour de table-brainstorming autour des pratiques et problématiques locales des CHSCT, les délégués locaux se voient proposer une série de problématiques autour de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail, l'apprentissage du rôle stratégique de tous les protagonistes et des textes. Tout ceci, avant la mise en place de mises en situations où les formateurs, Henri et Christophe, se glissent dans la peau de DDSP refusant la moindre remarque ou remise en question. A l'issue, les participants à la formation se voient remettre une clé USB contenant tous les textes et supports mobilisés

---

<sup>112</sup> « Des restrictions incompréhensibles !! Certains Officiers changent les règles mais dans quel but ? Excès de Zèle ? manque de confiance ? ou juste volonté de toujours compliquer les choses ? », septembre 2022.

<sup>113</sup> Entretien téléphonique dans l'entre-deux confinements, 2020.

<sup>114</sup> « Le ceinturon sous la loupe de la prévention », CSST-APSAM, 2004.

<sup>115</sup> Après la réforme, les CHSCT ont pris la nouvelle appellation citée ci-dessus.

durant la formation. Il s'agit de former les délégués à pousser leurs supérieurs hiérarchiques locaux à respecter les textes, mais « vous n'êtes pas là pour vous substituer à l'administration quand elle est fautive » insistent-ils durant deux jours. Au niveau national, les déclarations préalables sont l'occasion de marteler l'état de souffrance au travail et l'absence de politique globale concernant le taux de suicide dans la profession. Considérant que, sur le plan national, le discours porté est sans conséquence sur l'attitude de l'administration, les déclarations préalables sont publicisées. Aussi, au moment de l'écriture, ceux qui siègent au national s'inquiètent davantage de la réaction du délégué ou du policier de terrain que de celle des représentants de l'administration<sup>116</sup>.

## Chapitre 6 – Du sens du métier et de l'exemplarité

Alors même que les policiers ne représentent que 6% des fonctionnaires d'Etat, 60% des fonctionnaires sanctionnés sont des policiers<sup>117</sup>. Ceci n'empêche pas les dénonciations récurrentes autour de ce qui serait une « culture de l'impunité » des policiers convaincus de faute sur le terrain. Les syndicats en sont désignés comme étant les premiers responsables, ainsi que j'avais pu l'entendre sur une radio de grande écoute : « tout ce qui intéresse le policier...en tout cas les syndicats, c'est de pouvoir tuer en toute impunité ». Cette vision, qui ne repose sur aucune enquête de fond, appelle trois observations : ainsi que je l'ai observé, les sujets de scandales, bien que récurrents, sont rares dans les interventions des syndicalistes. Aux côtés des fautes professionnelles, se situent les « articles 36 », qui concernent également plusieurs centaines de fonctionnaires par an<sup>118</sup>. Deuxièmement, bien que rares dans le quotidien des syndicalistes, les scandales font toujours l'objet de vifs débats, en interne de la police comme au sein du BN sur le discours à tenir. En sociologie de la force publique, Jean-Paul Brodeur nous prévient : les lois ne sont ni « cohérentes » ni « uniformes », ainsi on ne saurait affirmer « sans ambiguïté si une loi a été respectée ou violée ». Dans le même texte, il a utilisé la métaphore du « chèque en gris » pour désigner le mandat donné aux policiers. En cas de faute, réelle ou supposée, les policiers de terrain et le politique peuvent s'accuser mutuellement et indéfiniment,

---

<sup>116</sup> - « Mais non, ne mets pas ça ! Tu es beaucoup trop littéraire ! Le collègue sur le terrain, il ne va rien y comprendre, faut être plus cash ! ».

- « Mais c'est à l'administration qu'on s'adresse, là. Il s'agirait pas de passer pour des rigolos devant... »

- « On s'en fout ! De toutes manières ils nous écoutent jamais ». Notes de terrain, printemps 2022.

<sup>117</sup> « Les policiers sont-ils concernés par la moitié des sanctions données au sein de l'administration française, comme l'affirme Gabriel Attal ? », *Le vrai du faux, France Info*, le 9/06/2020

<sup>118</sup> Dossier géré par « Fifi » et Pascal : 374 fonctionnaires du CEA étaient concernés pour 2023. J'ai pu observer les coulisses syndicales de la mouture de décembre 2021, qui concerne 188 fonctionnaires. Les affaires sont classées par fiche (une fiche peut concerner plusieurs fonctionnaires) et par type : intervention en cas d'incendie, interpellation difficile, intervention sur un suicide, violences urbaines, accident de voie publique, divers (qui concerne les interventions hors voie publique et hors service) et attentats. Ce qui est considéré comme une « partie noble » du travail de négociation et de défense de dossiers individuels fait l'objet d'après négociations tant avec les délégués qu'avec la hiérarchie policière.

ce qui rend impossible toute remise en cause<sup>119</sup>. Cette métaphore mérite d'être complétée à l'aune des rapports hiérarchiques, Unité défendant les policiers subalternes. Des études anciennes ont déjà bien démontré que, sans surprise, le taux de sanctions augmente à mesure que l'on descend la ligne hiérarchique<sup>120</sup>. A l'exemple d'un ADS-PA ayant vu un gardé à vue se suicider sous sa responsabilité, ou encore d'un CRS ayant fait un usage indu d'une grenade, dossier géré par Fabien, les syndicalistes interviennent essentiellement pour mettre à jour des déviances *organisationnelles* : un ADS-PA ne peut en aucun cas être chargé de la surveillance des gardés à vue, le CRS en question, jeune et non habilité à utiliser un « moyen », s'est retrouvé par manque d'encadrement en possession de celui-ci. Or, les institutions disciplinaires et judiciaires ne sont taillées que pour sanctionner les déviances individuelles. De plus, s'ils ne sont pas frontalement opposés à une indépendance accrue de l'IGPN, les syndicalistes soulignent la responsabilité *in fine* de l'autorité politique<sup>121</sup>. Troisièmement, interrogés sur les affaires disciplinaires les plus valorisantes de leur carrière, les syndicalistes aiment toujours à citer à la fois une relaxe et une révocation qu'ils ont poussée<sup>122</sup>. Il faut donc entrer dans le détail du travail de défense des policiers accusés de faute pour voir une ligne de démarcation, entre des actes compréhensibles et déviants se dessiner. Enfin, face à l'opposition binaire entre « impunité » et sanction, il apparaît que les syndicalistes proposent le plus souvent une troisième voie, à savoir, la régulation collective de ces déviances :

Steeve est en charge du juridique, donc du disciplinaire. A ma grande surprise, il cumule cela avec le contentieux juridique et l'analyse des textes de réforme, c'est donc bien loin d'être sa seule occupation. Je découvre par ailleurs que d'autres membres du Plateau interviennent sur le disciplinaire en cumul d'autres domaines d'action. Il introduit la chose très vivement : « il faut dire ce qui est, il y a des comportements qui sont vraiment inadmissibles ! Moi-même, du temps où j'étais sur le terrain, j'ai giflé un gamin qui m'avait énervé parce que je l'avais longuement coursé. Ben, c'est inadmissible, voilà ! ça ne s'est pas su, mais si j'avais dû être sanctionné, je serais pas venu pleurer. Donc je suis clair avec les collègues, si tu as déconné, commence par l'admettre et peut-être que là, l'administration pourra être clémente [...]. Une fois qu'on a évalué la sincérité et l'état d'esprit du collègue, on estime la sanction encourue. On travaille avec de bons avocats pro-police, mais on leur confie un dossier qu'une fois que ce travail un peu ingrat est fait. » *Entretien, décembre 2020*.

Quand bien même il peut par la suite être défendu dans les médias, le fonctionnaire de police se verra ainsi rappeler à son devoir d'exemplarité par ses pairs<sup>123</sup>. Au quotidien, les

---

<sup>119</sup> Brodeur, Jean-Paul. *Police : mythes et réalités*. Criminologie. 1984, 17 (1), 9-41.

<sup>120</sup> Monjardet, Dominique. « Les sanctions professionnelles des policiers. Ce que disent les chiffres et au-delà », *Informations sociales*, vol. 127, no. 7, 2005, pp. 76-85.

<sup>121</sup> « L'IGPN ne fait que présenter des préconisations ; il revient ensuite à l'autorité publique de les suivre ou non. Quand bien même l'IGPN serait-elle ouverte à d'autres personnes que des policiers, il faudrait donc remettre aussi en question l'autorité publique qui applique la sanction ou engage des poursuites. » Intervention lors de la Mission d'information sur l'émergence et l'évolution des différentes formes de racisme et les réponses à y apporter. Le 03/12/2020.

<sup>122</sup> A l'exemple de la détention d'images pédopornographiques.

<sup>123</sup> Une tribune parue dans *Valeurs Actuelles* ne dit pas autre chose à propos du racisme : « Je ne doute pas un instant que l'écart d'un collègue, exceptionnel au regard du nombre de missions effectuées, sera désapprouvé par ceux qui l'accompagnent. Arrêter son geste, [faire] taire ses mots sont une obligation. Au risque sinon de le laisser se faire mal et d'entraîner tous les policiers dans l'abîme des critiques ». « Vous ployez sous le poids des critiques mais jamais vous ne courbez l'échine », *Valeurs Actuelles*, le 13 juin 2020.

syndicalistes oscillent entre l'idée que c'est « le cœur de métier du syndicaliste » et la dénonciation de l'ingratitude de la tâche, qui concerne des « comportements de cassos », quand ils n'accusent pas leurs concurrents de leur laisser les cas les plus difficiles ou d'avoir des adhérents plus violents que la masse des policiers.

Au cœur des évènements qui ont secoué l'été 2023, le secrétaire général publie un interview dans *le Monde* qui revient sur les effets des années Sarkozy et de la fin de la police de proximité. Dans les jours qui ont suivi, alors que je me rends sur le Plateau, j'ai l'occasion d'observer un échange entre Marin et un policier de terrain venu présenter un projet de police de proximité en direction des jeunes des quartiers sensibles qu'il a rédigé. *Notes de terrain, juillet 2023.*

Le sens du métier s'incarne jusque dans les trajectoires. En effet, une modalité d'entrée à Unité est de considérer que son métier a été « tué ». Sans que cela fasse nécessairement consensus sur Le Plateau, la fin de la police de proximité, l'évolution du maintien de l'ordre, la militarisation des BAC et surtout la politique du chiffre ont en effet provoqué un vif désenchantement et « être au service des collègues » est une manière de se préserver face aux évolutions du métier chargées d'un univers de sens très négatif :

Jacques est un ancien chef de BAC jusqu'à la fin des années 2000. Il est en mesure d'en reparler de longues heures durant. Il affiche son mépris pour le « saute-dessus » et les contrôles d'identité, chose qui ne lui semble pas nécessaire lorsque l'on connaît sa ville, son territoire, qu'on répond aux appels du 17 et surtout, que l'on est capable de passer de longues heures à observer les comportements dans la rue pour y déceler celui qui s'apprête par exemple à agresser des femmes : « quand je vois qu'on a créé la contravention d'outrage sexiste, ça me tue ! Moi, j'adorais ça, choper les agresseurs sexuels ! ». Son sens de l'observation est en effet impressionnant : analysant ma démarche, ma tenue vestimentaire et mon ethos, il déduit des éléments de profil tout à fait exacts sur ma grande fratrie, mes origines sociales, mon lieu de résidence et mon caractère. Il décrit comment la politique du chiffre a « tué » les BAC dès le début de l'ère Sarkozy : « Nos tauliers, ils se sentaient plus pisser. Moi, par ma manière de travailler, j'avais de très bons chiffres, alors la taulière elle m'a amené à une réunion de commissaires, où ils étaient tous là à se branler. J'avais l'impression d'être un trophée : « Voilà le chef de ma BAC », « Oh là, là, t'en as de la chance, toi. Moi, ma BAC elle est nulle ». Elle est venue plusieurs fois patrouiller avec nous, elle nous donnait des conseils insensés, du genre : « vous savez que vous pourriez faire feu, là ? ». Faire feu ! Si c'est pour finir en prison ou en hôpital psychiatrique, merci bien. Un jour elle me fait venir dans son bureau et elle me dit : « vous avez vraiment carte blanche. Si un jour ça déconne, je vous promets de vous couvrir ». Je ne l'ai jamais écoutée et quand je vois toutes ces affaires qui sortent, j'ai bien fait. Mais j'ai plein de collègues à qui ça a pu monter à la tête. Alors que nous discutons des immersions en BAC permises par le ministère de l'Intérieur, il me raconte en avoir réalisé une récemment. Profondément lassé et déçu du mode de fonctionnement de la BAC qu'il a suivi, il les a quittés avant la fin de la vacation. *Notes sur des échanges répétés, décembre 2019, janvier 2020, novembre 2021.*



## Chapitre 7 – Du parti socialiste au syndicalisme « arc-en-ciel »

En plein mouvement des nuiteux dans le contexte de la mobilisation des retraites, « là-bas le mouvement est conduit par Pascal, un anarchiste doublé d'un trotskiste ! Il va falloir arriver à le tenir ! ».

« Parce que t'es contre la retraite à points toi, vraiment ? Oui ? Non, mais ça te semble évident, mais je me disais, vu ton orientation politique (les républicains), ça me semblait pas si évident que ça.

Un « ancien », à propos du mouvement des policiers en colère de 2016 : « ces salauds, ils ont été foutus d'aller secouer la voiture du DGPN ! C'est des fachos qui ont fait ça, ça a été prouvé d'ailleurs. Moi, ces individus je les ai combattus toute ma vie dans la police ».

Un délégué national : « Moi, pour moi, Le Pen n'est pas raciste. C'est pas être un raciste que de dénoncer les dérives de l'immigration et leur surreprésentation dans certains quartiers... ». Après l'avoir contredit, Leïla finit par renoncer : « Bon, on refera pas le monde aujourd'hui, de toutes manières. »

Ces positionnements politiques individuels et fort variés, témoignent du fait que l'étiquette « classé à gauche » fréquemment employée dans les médias pour parler d'Unité est pour le moins impropre. Il apparaît au contraire comme étant « un syndicat arc-en-ciel », où toutes les couleurs politiques sont représentées, dans la lignée de ce qui se pratique dans la confédération. Nous pouvons noter l'exception, du moins à l'Etat-major, de la figure repoussoir de la France Insoumise et de Jean-Luc Mélenchon qui a affronté des représentants d'Unité à plusieurs reprises sur les plateaux télévisés, les réseaux sociaux, voire, dans la rue ou encore dans les prétoires<sup>124</sup>.

La « jeune garde » décrite dans le chapitre 2, à la différence des plus anciens, revendique ne pas être engagée au sein du parti socialiste ni en franc-maçonnerie. Cette dernière est au demeurant l'objet de rumeurs et de fantasmes<sup>125</sup> qui m'a été très difficile d'interpréter. C'est donc un autre rapport au politique qui se développe : les syndicalistes n'étant pas investis en politique, ils ne participent pas au programme sécurité d'un parti, n'en font pas le service d'ordre ou la présence en meeting et, par la suite, ne font pas carrière dans les hautes sphères de l'Etat ou en brigant un mandat électoral. En contrepartie, un travail de *lobbying* intense prend place auprès des députés. Développé par Leïla dans le cadre de la loi sécurité globale en 2020, peu consensuel au départ, ce travail concerne indistinctement toutes les forces politiques en présence. Par-delà les opinions politiques, fort variées au sein du syndicat, la nouvelle génération est fort attachée à son image d'indépendance politique. Ainsi, dans les premiers

---

<sup>124</sup> «La police ne doit pas être stigmatisée»... Des policiers manifestent devant le siège de La France insoumise », 20 minutes, le 7/06/2018.

<sup>125</sup> Un secrétaire national me demande par exemple si je vais enquêter sur la perte d'influence de franc-maçonnerie dans le syndicat, après m'avoir indiqué avoir reçu des consignes de « la mettre en veilleuse » sur certains dossiers : « ça venait d'en haut ».

temps de mon observation, tous redoutent les usages partisans qui pourraient être faits des confidences que je suis parvenue à tirer.

En dépit des discours persistants sur l'importance de l'extrême-droite dans la police nationale, Unité a toujours tenu à ne pas, de même que la confédération, donner des consignes de vote aux seconds tours des élections présidentielles, à la différence d'Alliance police nationale en 2017 et de l'UNSA police en 2007. Dans un article, Benjamin Pabion nuance très fortement l'intérêt des études déclarant l'omniprésence de l'extrême-droite chez les policiers, ou l'idée que plus d'un policier sur deux a voté pour Le Pen<sup>126</sup> : « Ces chiffres nous semblent toutefois à prendre avec précaution dans la mesure où ils sont basés sur les intentions de vote (alors établies dans un contexte d'incertitude quant aux candidats réels à l'élection), et que la catégorie « policiers » ne comprend que 114 personnes, sans que les policiers municipaux ne soient distingués des policiers nationaux<sup>127</sup>. »

## Des chantiers en suspens... conclusions

« Avec des gens comme ça, ça m'étonne que ça ne bouge pas plus en interne ! », un collègue du CESDIP à propos du BN.

Cette conclusion, nécessairement temporaire et inconclusive, doit d'abord permettre de rappeler l'apport de cette enquête au long court est indéniable pour saisir ce qui est constitutif du succès d'Unité auprès de la base des policiers : un syndicalisme basiste, offrant une reconnaissance et un soutien émotionnel par et pour les policiers, ouvert au mouvement social classique malgré les difficultés occasionnées par la position de policier dans l'encadrement des protestations ; tout en ayant un rapport pragmatique et expert à l'engagement institutionnel ; un sens du métier et de l'exemplarité à défendre et promouvoir. Tout ceci sur fond d'engagement fort exigeant pour les permanents syndicaux.

Quelques chantiers, esquissés par la nouvelle génération, pourraient ainsi être développés. Sur le plan de la représentation des policiers, un ouvrage fondateur<sup>128</sup>, ainsi qu'une tribune sur un ton plus personnel<sup>129</sup> constituent des initiatives particulièrement fructueuses et qui pourraient être étendues et développées. Aux côtés des récentes ambitions de formation de la base des délégués, on pourrait imaginer la promotion plus active des parcours des policiers de base. J'ai été frappée de constater qu'à la différence des autres organisations syndicales, Unité ne produit pas de « *working class hero* » et que les origines sociales se vivent sous le mode du stigmat. Sur le plan du contenu, des chantiers tels que le management toxique, le lancement d'une campagne publique de dénonciation du harcèlement, au moyen d'un bus tour des commissariats, évoqués mais pas encore mis en œuvre, constitueraient un précédent pour le moins enthousiasmants dans le monde du travail.

---

<sup>126</sup> Luc Rouban, « L'enquête électorale française », *CEVIPOF*, note n° 31, février 2017

<sup>127</sup> Pabion, Benjamin. « Le syndicalisme policier entre rejet, mise à distance et appropriation du politique », *Savoir/Agir*, vol. 45, no. 3, 2018, pp. 67-75.

<sup>128</sup> Linda Kebbab, *Gardiennne de la paix et de la révolte*, Paris : Stock, 2020.

<sup>129</sup> Gregory Joron : « Nous, policiers, nous sentons haïs et "massacrés" », *Huffington post*, le 25/05/2020.